

SARCEY



BULLETIN COMMUNAL 2017 - 2018



Vie communale

Le mot du Maire	1
État-civil	2
En bref	3
Commissions	
◆ Finances	4
◆ Voirie	5
◆ Urbanisme	6
◆ École	8
◆ Bâtiments	9
◆ Environnement	10
◆ Information/Tourisme	11
Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE	13
Syndicat de l'Ouest lyonnais	17
Syndicat de rivières Brévenne-Turdine	17

Enfance

Les oisillons du Ravatel	19
Le Ch'tit midi des gones	20
Sou des écoles	21
La toile des gones	22
Grain de sel	23

Solidarité

Mission locale Nord-ouest Rhône	23
ADMR	24
Entraide tararienne	25
APHRA	26
Sapeurs pompiers de BULLY	27
Communauté chrétienne	28
Aide et fraternité	29
ADR-CATM ST GERMAIN-NUELLES - SARCEY	29
Aînés	31
Association des familles	31

Loisirs

Bibliothèque	32
Les Z'arts c'est roi	33
Couture	34
Danse	34
Gymnastique	35
Sarcey quad passion team	35
Amateurs de tennis	36
Société de chasse	37
Batterie-fanfare JOUX-SARCEY-VIOLAY	38

Animations

Comité des fêtes	38
Classes en « 6 »	40
Classes en « 7 »	40
Classes en « 8 »	41
Classes en « 0 »	42
Classes en « 9 »	42

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Comme chaque année, j'ai le plaisir de vous présenter le bulletin municipal qui relate les principaux événements de l'année 2017 et présente nos orientations pour 2018. Sans surprise l'engagement nécessaire de réduire les dépenses publiques impacte la gestion de notre commune et dans le même temps, il reste essentiel que la commune demeure ce lieu privilégié de proximité, de service public accessible à tous et pour lequel la disponibilité des élus doit être un facteur essentiel. Le Conseil municipal s'emploie jour après jour à faire preuve de rigueur et de dévouement pour développer et faire vivre notre commune sans trop augmenter la pression fiscale.

Au-delà des dépenses de gestion courante de l'année, 2017 a vu la réalisation de nombreux travaux de voirie (Fontlavis, Les Roches, Le Perrin, route de Magny qui sera terminée en 2019), la fin du renouvellement de canalisations d'eau potable ainsi que la mise aux normes des sanitaires du local bouliste.

2018 sera en grande partie consacrée à la construction de la nouvelle école. Ce projet, décrié par les uns, attendu par les autres, permettra à l'effectif moyen des 115 élèves de l'école de bénéficier de conditions d'accueil confortables et à la pointe de la technologie. Nous ne pouvons nous résoudre à pérenniser le provisoire des algecos installés dans la cour de récréation, qui se dégradent au fil des années. Je suis certain que le site actuel dont le bâtiment historique sera conservé trouvera une nouvelle destination appréciée de tous.

Le deuxième grand changement va être l'arrivée de la fibre numérique (connexion internet à très haut débit) sur la commune. À cette fin, toutes les habitations de la commune vont se voir attribuer un numéro associé à un nom de rue; ce n'est actuellement le cas que pour 15 % de la population. Toutes les informations utiles vous seront communiquées en temps voulu.

Tous ces travaux ou projets montrent le dynamisme de notre commune qui est très apprécié.

Enfin, je profite de ce bulletin pour remercier tout le personnel communal, le personnel enseignant, le nouveau directeur de l'école, les artisans-commerçants ainsi que la gendarmerie de L'ARBRESLE et les pompiers de BULLY et de SAINT-GERMAIN-NUELLES qui œuvrent quotidiennement pour le bien vivre à SARCEY.

Bonne et heureuse année 2018 à vous et à vos familles

Bien cordialement. »

Alain GEORGE



Accueil du public en mairie :
Lundi - mercredi - vendredi de 14h à 17h
et pendant les permanences du maire

Permanences de M. le Maire :
Vendredi de 17h à 19h

Permanences d'adjoints :
sur rendez-vous

Naissances

Téha CARON
- 19 janvier

*Avec l'aimable autorisation des
parents que nous remercions et
félicitons.*



Livio, Paolo
COQUARD
- 14 mai



Gaëtan
AVELINE CALVET
6 octobre

San, Alice, Agathe CHATARD - 26 janvier

Léonie GIRAUD - 5 février

Tony, Éric, Claude MARENI CHARRETON - 8 mars

Timothée, Aurélien, Jérémie FAVRE - 12 avril

Sacha DUQUESNE - 5 mai

Jade GIRAUD - 17 mai

Maïana, Marie PONCET - 29 juin

Lou MOUAT - 16 octobre

Anais, Marie, Alice FABRE - 15 novembre

Émie MONTEIRO - 27 novembre

Mariages

Le 1^{er} juillet
Sébastien DULAC & Angélique LAURENT

Le 8 juillet
Cédric CLERC & Claire GIRON

Sébastien STRINGARA & Coralie MOUSSU

Le 14 août
Frédéric DUBOEUF & Fabienne NEVEU

Le 23 septembre
Jean-Luc JUNET & Jocelyne BRULAS

Décès

Marie-Claire BISSUEL - 1^{er} janvier

Yves CROUZET - 2 janvier

Joëlle MARTIN épouse FEUILLET - 25 mars

Gabrielle JUNET - 11 avril

Pierre JUNET - 30 avril

Antoine CHATAL - 23 mai

Georgette GARLON - 4 juin

Guy RUFFO - 7 juin

Cédric DUCLOS - 24 juillet

Aimée BONNET-TESTE épouse MULATON - 3 décembre

Jeanne MATHELIN - 4 décembre

Danièle RAUTS épouse LAGARDETTE - 23 décembre

Du changement dans l'état civil

Depuis le 21 mars, vous ne pouvez plus faire établir votre carte nationale d'identité à la mairie de Sarcey, et devez vous tourner vers une des 36 mairies du département équipée d'un dispositif de recueil, utilisé aussi pour les passeports. Les plus proches sont celles de L'ARBRESLE, VAL D'OINGT (LE BOIS D'OINGT) et TARARE.

Et depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) a été transféré des tribunaux d'instance aux mairies. Les couples qui veulent se pacser doivent s'adresser à la mairie de leur résidence commune.

Participation citoyenne

Le Conseil municipal a choisi de s'engager dans le dispositif de participation citoyenne, basé sur un partenariat entre la Gendarmerie nationale, la population et la Municipalité.

Il invite les habitants à observer leur environnement afin de signaler à la Gendarmerie tout déplacement ou comportement paraissant anormal, voire suspect. Son objectif n'est pas de se substituer à son action mais de lui permettre d'intervenir plus rapidement et plus efficacement. Elle s'appuie pour cela sur des référents de quartier, pour faciliter l'échange d'informations et la proximité.

Il constitue un moyen collectif et solidaire de prévention contre les cambriolages qui vient s'ajouter aux moyens de lutte: fermeture des portes et fenêtres, système d'alarme, opération tranquillité vacances, surveillance entre voisins...

Les conventions partenariales entre la Gendarmerie, la Commune et les référents ont été formalisées cet automne et le dispositif est désormais opérationnel.

Nous comptons sur votre vigilance et vous invitons à joindre la Gendarmerie au 17, le cas échéant.

Téléthon

Cette année, le Téléthon a eu lieu le 8 décembre dans notre commune et a permis de remettre la somme de 1149€ lors de la remontée des dons à l'AFM.

Le lâcher de ballons s'est déroulé depuis la cour de l'école après la sortie de 15h30, entre averses de neige et de pluie, à la plus grande joie des enfants présents. Environ 150 ballons, biodégradables et fournis par la CCPA, ont finalement pris leur envol dans un ciel devenu bleu pour l'occasion.

L'appel au don de légumes a une nouvelle fois bien fonctionné. Ceux ci ont servi d'ingrédients à la traditionnelle soupe servie avec les plateaux repas, le vendredi soir.

Le spectacle offert par le comité des fêtes tous les 8 décembre attire un nombreux public, et les gens ont ainsi la possibilité de se restaurer avec les repas, les crêpes et la buvette qui leur sont proposés, au bénéfice du Téléthon.



Sans oublier le stand de vêtements tricotés par Geneviève, qui fait chaque année des heureux.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont aidé lors de cette manifestation, et qui ont permis de réunir cette somme.

Prévention des attentats

Les attentats aux véhicules-bélier étant de plus en plus fréquents lors d'actions terroristes, le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, par l'intermédiaire du Préfet, demande aux maires de renforcer la sécurisation des lieux de rassemblements ouverts au public.

Ces dispositions ont conduit à modifier quelque peu l'organisation lors du feu d'artifice en barrant la rue Centrale.

Afin de poursuivre la mise en application de ces recommandations, dont celle de ne pas installer de rassemblement de personnes au débouché d'un axe important, le déroulement de la fête des classes connaîtra quelques changements.

Le parcours du défilé sera modifié: il partira du parking de la salle des fêtes, fera une halte au monument aux morts et s'achèvera sur le parking du Pigeonnier (derrière l'église) où sera servi le vin d'honneur. Le stationnement des véhicules y sera ainsi interdit de 8h à 15h.

Cette nouvelle disposition entrera en application à partir de 2018.

Nous vous remercions de votre compréhension.

FINANCES (COMPTE ADMINISTRATIF 2016)

COMMISSIONS

*BUDGET COMMUNE**Dépenses de fonctionnement*

Caractère général	152 573 €
Frais de personnel	238 439 €
Atténuations de produits	6 485 €
Gestion courante	77 675 €
Charges financières et exceptionnelles	19 679 €
Dotations aux amortissements	2 593 €
(Variation 2015-2016: -1,5%)	497 444 €

Recettes de fonctionnement

Atténuations de charges	1 227 €
Services, gestion courante	33 011 €
Impôts et taxes	438 755 €
Dotations	113 206 €
Produits exceptionnels	619 €
(Variation 2015-2016: +2%)	586 818 €

Solde de l'exercice (hors report) 89 374 €

Dépenses d'investissement

Emprunts	39 120 €
Immobilisations	225 854 €
Opérations d'équipement	37 653 €
Subventions d'investissement reçues	4 350 €
	306 977 €

Recettes d'investissement

Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000 €
Dotations et fonds divers	43 454 €
Subventions	33 154 €
Emprunts et dettes assimilés	500 €
Immobilisations	6 842 €
Dotations aux amortissements	2 593 €
	136 543 €

Solde d'investissement - 170 434 €

*BUDGET ASSAINISSEMENT**Dépenses de fonctionnement*

Caractère général	5 843 €
Charges financières	0 €
Dotations aux amortissements	30 644 €
(Variation 2015-2016: -6,4%)	36 487 €

Recettes de fonctionnement

Vente de produits	20 081 €
Subvention d'exploitation	6 548 €
Produits exceptionnels	8 514 €
(Variation 2015-2016: -26,9%)	35 149 €

Solde de l'exercice (hors report) - 1 338 €

Dépenses d'investissement

Subventions d'investissement reçues	8 514 €
Emprunts et dettes	0 €
Opérations d'équipement	12 673 €
Immobilisations	36 633 €
	57 820 €

Recettes d'investissement

Immobilisations	36 633 €
Amortissement des immobilisations	30 644 €
	67 277 €

Solde d'investissement 9 457 €

L'année 2017 aura été marquée par de nombreux travaux (entretien, aménagements, réfections...) sur les voiries de la Commune, réalisés par la Commune, la Communauté de communes (CCPA) ou le Syndicat des eaux de la Région de TARARE (SIERT).

- ◆ Rue du Tilleul (Commune): pose de coussins berlinois et aménagement de 5 places de stationnement;



- ◆ Chemin du Martin (Commune): reprise du profil du chemin rural et compactage;
- ◆ Chemin du Perrin (Commune): réfection de l'enrobé suite aux travaux de changement des conduites d'eau potable;



- ◆ Route de Fontlavis et chemin du Perrin (SIERT): le SIERT a procédé au renouvellement des conduites d'eau potable des hameaux de Fontlavis et du Perrin. Au total, 660m de canalisations ont été changées, ainsi que 32 branchements des usagers. La réfection de la voirie suite à ces travaux est achevée. La totalité de l'opération représente un coût de 173.000€ HT.

La Commune en a profité pour remplacer la borne incendie de Fontlavis.

- ◆ Route de Magny (CCPA): réfection de l'enrobé avec reprise des accotements et gestion des eaux pluviales. La portion restante est envisagée en 2019;



- ◆ Chemin des Roches (CCPA): aménagement de sécurisation par rapport au talus, coté Nord avec pose d'une bordure et couverture d'un fossé. Les travaux de finition sont prévus au printemps 2018;



- ◆ Carrefour route de Fontlavis - route de la Cave (CCPA): aménagement de sécurisation pour les piétons avec création d'un trottoir. Le marquage au sol et le passage piétons seront effectués au printemps 2018.



Sur ces 3 chantiers, l'investissement de la CCPA s'élève à hauteur de 90.000€ HT.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déposée le 6 janvier - accordée le 24 janvier
M. Christophe RAIA - 205 rue des Saules - Piscine

Déposée le 11 janvier - accordée le 3 février
M. Mickaël GRANET - 25 rue de la Chana - Pergola

Déposée le 11 janvier - accordée le 25 janvier
Mme Claire CALVET - 265 allée du Mas - Abri de voitures + création d'un mur avec toiture

Déposée le 3 février - accordée le 14 février
M. et Mme Didier NEVEU - 57 chemin de la **Grand' Croix** - Réfection de la façade existante + mur de clôture

Déposée le 10 février - accordée le 17 février
M. Christophe RAIA - 205 rue des Saules - Extension pour local technique piscine

Déposée le 10 février - accordée le 17 février
M. Pierre SANCHEZ - rue des Saules - Mur de clôture et portail

Déposée le 24 février - accordée le 17 mars
M. Thierry BOISSON - Route de la Cave - Création de fenêtres + ravalement de façade + piscine

Déposée le 24 février - accordée le 17 mars
M. Lucien CHARVOZ - Chemin du Guicher - Panneaux solaires

Déposée le 8 mars - accordée le 17 mars
M. Michaël BARDOUX - 22 rue des Saules - Remplacement d'un abri de jardin

Déposée le 13 mars - accordée le 17 mars
M. Daniel SOUZY - 106 rue de la Chana - Ravalement de façade + isolation d'un mur

Déposée le 17 mars - accordée le 17 mars
SAS AG MAXX - 66 rue du Tilleul - Création de fenêtres et fenêtres de toit

Déposée le 17 mars - accordée le 20 mars
M. Frédéric CHAMBEFORT - 184 allée du Mas - Ravalement de façade

Déposée le 5 avril - accordée le 12 avril
EIHf Isofroid - La Noyeraie - Clôture et portails

Déposée le 27 avril - accordée le 2 mai
SAS AG MAXX - Chemin de Quicury - Ravalement de façades

Déposée le 3 mai - accordée le 4 juillet
M. Robin FERRIER - Chemin de Goutte Martin - **Création d'ouvertures**

Déposée le 12 juin - accordée le 4 juillet
M. Théo DUMAS - 91 rue Centrale - **Remplacement des menuiseries, de la porte d'entrée et pose de volets roulants**

Déposée le 16 juin - accordée le 4 juillet
M. Marc BAZIN - Route des Olmes - **Création d'ouvertures**

Déposée le 21 juin - accordée le 4 juillet
M. Julien THEVENET - 66 rue du Tilleul - **Création d'une ouverture**

Déposée le 3 juillet - accordée le 4 juillet
Immobilière Rhône-Alpes - 16 rue de la Cave - Remplacement des menuiseries et ajout de garde-corps

Déposée le 4 août - accordée le 9 août
M. Éric MIETENS - 123 rue des Saules - Abri bois

Déposée le 4 août - accordée le 9 août
Mme Claire CALVET - 265 allée du Mas - Muret avec grillage

Déposée le 19 juillet - refusée le 11 août
M. Gérard BELLE - Pouilly - Volière

Déposée le 8 septembre - accordée le 5 octobre
M. Germain TEDDE - Chemin du Perrin - Abri de voiture + clôture

Déposé le 2 octobre - refusée le 10 octobre
M. Pierre BERJAS - Chemin du Martin - Terrasse couverte

Déposée le 3 novembre - accordée le 24 novembre
France Eco énergie chez M. Patrick LAMBERT - Chemin des Places - Panneaux solaires

Déposée le 10 novembre - accordée le 24 novembre
SAN MARCO Tubes - Route de Tarare - Abri pour silo à colle

Déposée le 22 novembre - en cours
M. Alain CHIZAT - Venelle de Pouilly - Serre

Déposée le 22 décembre - en cours
M. Philippe RAQUIN - Chemin de Aulnay - Panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE

Déposé le 9 nov. 2016 - accordé le 11 janvier 2017
SCI OXYMMO - La Noyeraie - Construction d'un bâtiment d'activité

Déposé le 25 nov. 2016 - accordé le 27 janvier 2017
M. Xavier PRÊLE - 147 rue du Tilleul - Extension maison d'habitation + réaménagement du sous-sol

Déposé le 5 déc. 2016 - accordé le 27 janvier 2017
SCEA SUBRIN et associés - Chemin du Martin - Construction d'un cuvage agricole

Déposé le 20 janvier - accordé le 20 mars
M. Emmanuel MULATON - Rue du Tilleul - Construction d'une stabulation

Déposé le 24 février - accordé le 12 mai
F.L. Trans - La Noyeraie - Construction d'un bâtiment d'activités

Déposé le 10 juillet - accordé le 28 août
Mme Emmanuelle GERMANEAU - Le Replat - Extension d'une maison d'habitation

Déposé le 17 juillet - accordé le 28 août
SCI CHATAIGNE - Chemin de la Mairie - Construction d'un immeuble d'habitation

Déposé le 7 juillet - accordé le 28 septembre
SCI LAURENT Immo - La Noyeraie - Transfert du PC de FL TRANS à SCI LAURENT Immo

Déposé le 25 août - accordé le 20 octobre
Mme Marie-Louise LACHARME - Chemin de Fontlavis - Extension d'une maison d'habitation + création garage

Déposé le 28 août - accordé le 31 octobre
L'immobilière des Fontaines - La Noyeraie - Construction d'un centre d'exploitation et maintenance pour autocars

Déposé le 25 octobre - en cours
M. Emmanuel DEAL et Mme Julie VIGNON - Chemin des Landes - Changement de destination (bâtiment agricole en habitation)

Déposé le 20 décembre - en cours
M. Guillaume FARGEOT et Mme Mélanie THORE - Chemin de Fontlavis - création d'un auvent

Permis de construire (modificatifs)

Déposé le 21 octobre - annulé
ADIM OUEST - La Noyeraie - Modification de l'implantation de bâtiment, des façades + agrandissement de la partie bureaux

Déposé le 10 février - accordé le 24 février
M. Pierre SANCHEZ - rue des Saules - Changement de position de porte de service

Déposé le 17 juillet - accordé le 8 août
SCEA SUBRIN et associés - Chemin du Martin - Modification de façades extérieures

Déposé le 26 juillet - accordé le 20 octobre
ADIM OUEST - La Noyeraie - Modification de l'implantation de bâtiment, des façades + agrandissement de la partie bureaux

Déposé le 10 novembre - accordé le 30 novembre
M. Xavier PRÊLE - 147 rue du Tilleul - Modification d'une ouverture

PERMIS D'AMÉNAGER (modificatif)

Déposé le 22 décembre - en cours
CCPA - La Noyeraie - Modification de surface

Rappels:

Le recours à un architecte est désormais obligatoire pour les personnes physiques dès lors que le projet concerne une surface de plancher de 150m².

Depuis le 1^{er} juillet, les autorisations d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) sont désormais valables 3 ans au lieu de 2.

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme sur un panneau (supérieur à 80cm) implanté sur le terrain concerné est obligatoire durant les travaux, y compris pour les déclarations préalables. Le délai de recours des tiers (2 mois) court à compter de cet affichage.

Lundi 4 septembre 2017, l'école de SARCEY a accueilli 114 élèves. Pour les grands ce sont les retrouvailles avec les copains et pour les plus petits de nouvelles aventures.

Un grand changement pour cette rentrée avec l'arrivée d'un nouveau Directeur en la personne de M. Patrice COQUARD, à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'équipe est composée de :

5 enseignants :

- ◆ Mme Laurence BERTHOLON pour la classe de CM1 et CM2
- ◆ M. Patrice COQUARD, Directeur et en charge de la classe de CE1 et CE2
- ◆ Mme Jocelyne BESSON, chargée de la classe de CP et CE1
- ◆ Mme Olivia FEDERSPIEL, auprès de la classe de MS et GS
- ◆ Mme Caroline BISSARDON, auprès de la classe de PS et MS

4 ATSEM:

- ◆ Mme Suzanne GUILLOUD
- ◆ Mme Véronique DUBOST-MARTIN (temps partiel)
- ◆ Mme Béatrice MILLIER (temps partiel)
- ◆ Mme Marlène MARCON (temps partiel)

1 agent technique:

- ◆ Mme Chantal FAURE

1 contrat d'apprentissage en Petite enfance:

- ◆ Mme Ingrid LEFRANC

L'équipe est renforcée par 2 AVS (auxiliaires de vie scolaire) pour permettre la scolarisation d'enfants en situation de handicap.

Cette année et grâce à la CCPA, l'école de SARCEY a été dotée de 2 valises de 15 tablettes numériques chacune, destinées aux élèves du primaire.

Calendrier scolaire 2017/2018

- ◆ Vacances de Noël: du vendredi 22 décembre après la classe au lundi 8 janvier matin
- ◆ Vacances d'hiver: du vendredi 9 février après la classe au lundi 26 février matin
- ◆ Vacances de printemps: du vendredi 6 avril après la classe au lundi 23 avril matin
- ◆ Vacances d'été: le vendredi 6 juillet après la classe

Rythmes scolaires

Pour cette année scolaire, les horaires sont inchangés :

- ◆ lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30
- ◆ mercredi de 8h30 à 11h30
- ◆ possibilité de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Nous remercions les parents de bien vouloir respecter ces horaires.

Par ailleurs, nous rappelons que pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de circuler en voiture « Montée de l'école » pendant les heures de rentrée et sortie des classes.

Temps d'activités périscolaires

Nous rappelons aux parents qu'il n'y aura pas d'activités périscolaires :

- ◆ le 30 avril 2018
- ◆ le 7 mai 2018
- ◆ le 11 mai 2018
- ◆ du 2 au 6 juillet 2018

Le nouveau Gouvernement a offert aux collectivités la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours.

Courant octobre, un sondage a été réalisé auprès des parents. Il en est ressorti un avis plutôt favorable (37 pour et 10 contre) sur l'option d'un retour à 4 jours.

Au Conseil d'école du 6 novembre 2017, le retour à la semaine de 4 jours a reçu un avis favorable de la part des différents représentants. Il prendra effet à la rentrée scolaire 2018/2019 avec les horaires suivants: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avec des horaires de garderie inchangés (7h30-8h20 et 16h30-18h30).



Credit photo: M. MARCON

École

Après la levée de plusieurs incertitudes au fil de l'année 2016, l'année 2017 a permis de finaliser et lancer la réalisation du projet: dernières études préalables et desserte en réseaux, bouclage du plan de financement, ajustements du projet...

La consultation des entreprises a pu être réalisée cet automne et permettre ainsi le démarrage des travaux en toute fin d'année 2017 pour une durée de chantier estimée à 11 mois hors aléas.



Crédit photo: O. LAROCHE

Ce nouveau bâtiment d'un seul tenant de près de 760 m² comprendra notamment deux salles de classes pour les maternelles, une salle de couchage, trois salles de classes élémentaires, l'espace cantine avec cuisine et réfectoire, une salle pour les enseignants avec un bureau pour la direction...

Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Département du Rhône, de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de Mme la Sénatrice Élisabeth LAMURE.



Salle des boules

Les gros travaux pour répondre à la mise en accessibilité des bâtiments communaux ont touché à leur fin avec ceux réalisés dans l'ancienne gare du Tacot, mise à la disposition de l'Amicale boules.

Réalisés durant le mois de novembre, ils ont permis de créer des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, et d'agencer différemment l'espace des sanitaires.

Ces travaux ont bénéficié d'un soutien financier du Département du Rhône.



Crédit photo: O. LAROCHE

Salle des Fêtes

Au cours de l'année 2017, la salle a été occupée 38 week-ends répartis de la façon suivante :

- ◆ 16 pour des animations organisées par les associations,
- ◆ 14 pour des Sarceyrois,
- ◆ 8 par des personnes extérieures.

Il y a d'ores et déjà 31 réservations prévues pour l'année 2018 :

- ◆ 18 pour des associations de la commune
- ◆ 11 pour des Sarceyrois
- ◆ 2 pour des personnes extérieures.

Éclairage des courts de tennis

Les opérations de maintenance des projecteurs éclairant les courts de tennis ont fait apparaître la nécessité de reprendre les scellements afin d'assurer la mise en sécurité des joueurs et des alentours.

Comme chaque année, le fleurissement essaie d'être différent. Cette année, sur proposition de David, une multitude de nouvelles espèces de plantes ont fait leur apparition. Ce travail a débuté cet hiver par l'élaboration d'un plan de plantation par massif. Le but est de favoriser le développement des plantes en diminuant le nombre de plants au mètre carré et d'utiliser des plantes vivaces. Malgré quelques gros coups de chaleur, Martial et David aidés par Benjamin, Robert, Maurice, Bernard et les deux Michel ont su entretenir nos massifs pour un résultat très satisfaisant.



Credit photo: J. SUBRIN

La commune a obtenu le prix de « la régularité » au concours « Fleurir et embellir le Beaujolais des Pierres Dorées » dans la catégorie communes de moins de 1000 habitants. Il reflète le bon travail réalisé depuis plusieurs années par nos agents ainsi que par les bénévoles.

Outre des remarques techniques, les jurys relèvent également lors de leur passage, l'attention portée par les particuliers. Nous vous invitons ainsi à fleurir vos maisons, tailler vos haies en bordure et ne laisser aucun débris en bordure de vos propriétés ou sur les trottoirs.

Avoir un village agréable est l'œuvre de tous !



Credit photo: J. SUBRIN



2015 a été à le point de départ pour une nouvelle approche de la gestion des espaces publics avec la charte « Objectif zéro pesticide ». En 2016 a été élaboré un plan de désherbage alternatif aux herbicides chimiques par le syndicat de rivières. Pour 2017, l'usage de désherbant non biologique est interdit sur toutes les voiries.

Ainsi, les employés communaux utilisent de nouvelles méthodes de désherbage comme le brûleur thermique pour le désherbage des trottoirs. Les allées non revêtues du cimetière sont tondues... Toutefois, malgré le soin que les agents apportent à l'entretien des espaces, il se peut que quelques herbes colonisent les trottoirs, les places ou le cimetière. La présence de végétation spontanée dans notre commune est le signe d'une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants.

Sachez qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, à l'instar des lieux publics, la loi interdira aussi d'utiliser des pesticides dans les jardins privés !



Credit photo: J. SUBRIN

Pour terminer nous tenons comme chaque année à remercier tous nos bénévoles et le personnel communal pour leur travail. Que leur motivation et leur implication inspirent d'autres personnes à les rejoindre car sans eux notre village n'aurait pas une aussi belle allure.



Aménagement de la Madone

Dans le cadre de sa stratégie touristique, la Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE souhaite mettre en valeur les paysages, qui forgent l'identité de notre territoire.

Elle a choisi de valoriser des points de vue remarquables au travers d'un réseau de tables de lecture du paysage. Il constituera un outil complémentaire et ludique de l'offre touristique pour aider à découvrir le territoire et rendre l'offre patrimoniale lisible et attractive. Deux premières tables de lecture ont été implantées en 2016 à ST JULIEN-SUR-BIBOST et COURZIEU.

Le Conseil municipal a candidaté avec succès pour accueillir une table de lecture à la Madone dans le cadre d'une réflexion engagée sur la mise en valeur de ce site.

Si la Communauté de communes assume la charge financière de la conception, de la fabrication et de la pose de l'équipement, il revient aux communes de définir et élaborer leur contenu. La Commission information-tourisme s'est attachée à ce travail durant la période estivale: thèmes abordés, choix des illustrations, écriture des textes, ... Et début décembre, après moult relectures, la table de lecture a été installée. Cette table en acier corten et lave émaillée, sera complétée ultérieurement d'un QR Code pour donner encore plus d'informations sur la commune et le Pays de L'ARBRESLE.

En parallèle, en lien avec la Commission Environnement, les contours de l'aménagement du site ont été dessinés... les agents communaux leur ont donné corps en septembre: délimitation de l'espace de stationnement au bas de la montée du Châtelet, arrachage des lauriers remplacés par de petits talus, création d'une plateforme engazonnée en surplomb pour améliorer le panorama et d'une rampe pour y accéder...

À l'occasion d'une promenade, nous vous invitons à rejoindre le point culminant de la commune, pour profiter de ses points de vue à l'aide de la table de lecture....

Nous remercions à cette occasion le personnel communal ainsi que nos passionnés de patrimoine pour leurs idées, leurs relectures ou la mise à disposition de documents.



Crédit photo: J. SUBRIN



Crédit photo: J. SUBRIN



Crédit photo: O. L. P. S. E.



Crédit photo: J. SUBRIN

Journées européennes du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre derniers notre village, en partenariat avec l'Office de tourisme de L'ARBRESLE, a participé aux Journées européennes du Patrimoine. Vingt-six visites et animations étaient organisées sur 13 communes : visites guidées, démonstrations, portes ouvertes, présentation d'un livre, expositions, parcours ludiques, animations médiévales... 3056 visiteurs ont été enregistrés durant le week-end, contre 2082 visiteurs en 2016.

Le territoire local était divisé en 4 pôles : Nord/Est/Sud/Ouest, dans lesquels les communes étaient jumelées pour organiser les visites en circuit. SARCEY était groupée avec ST GERMAIN/NUELLES dans le pôle du Nord. L'attrait était évidemment les carrières de GLAY, mais aussi notre « petit patrimoine » local et notre église.



Crédit photo: A. MORIVAL

De nos érudits détenteurs de la mémoire locale, il ne manquait que M. Pierre BISSUEL, MM. Lucien CHARVOZ et Jean COQUARD assuraient, eux, leur fonctions de guides. Le premier s'occupant des découvertes extérieures et le second de la visite de l'église.



Crédit photo: O. LAROCHE

De par le thème abordé cette année, « Mon patrimoine à moi » le focus était mis sur la grande diversité des matériaux utilisés pour les constructions de notre secteur (pierre de Glay, calcaire à gryphée, béton, pisé, briques, enduit à la chaux, granit gris, bois...) ; le matériau couramment utilisé dans notre village étant le ghorre. Ce dernier participe, entre autres, à l'élaboration des sols des courts de tennis ainsi que ceux des jeux de boules. À SARCEY le circuit a été restreint, l'essentiel de ces roches se trouvant sur et autour de l'église. A l'issue de ses commentaires, M. CHARVOZ a organisé une exposition dans la salle de la mairie. Différents ustensiles très anciens, pour la cuisine, le chauffage ou encore la téléphonie étaient mis en valeur par ses soins.



Crédit photo: A. MORIVAL

Publications

Outre le présent bulletin communal, la Commission s'est attachée à la réalisation de quatre feuilles du tilleul dans l'année (mars, juin, septembre décembre) distribuées par mail ou dans les boîtes aux lettres des résidents sarceyrois. La dernière édition parue est toujours téléchargeable sur le site internet de la commune: www.sarcey-69.fr

La Commission s'attache à actualiser ce site internet et le livret d'accueil, téléchargeable sur www.sarcey-69.fr, qui reprend un maximum d'informations destinées à favoriser l'installation des nouveaux foyers sarceyrois.

Si vous constatez des erreurs de coordonnées, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

Le site Internet se dévoilera sous un nouveau visage début 2018 et nécessitera quelques ajustements. Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

INSTITUTIONNEL

Rapport d'activités

Le rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes est en ligne. Retrouvez le dès maintenant sur le site www.paysdelarbresle.fr, ou en mairie.

Plaquette institutionnelle

Téléchargez dès maintenant la plaquette de présentation de la Communauté de Communes du pays de L'ARBRESLE sur www.paysdelarbresle.fr, qui explique en un coup d'œil, l'essentiel des services, actions, projets et équipements de la collectivité

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Pour connaître toutes les actualités de la Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE :

- ◆ Facebook :
[@paysdelarbresle](https://www.facebook.com/paysdelarbresle) /
[@archipel.aquacentre](https://www.facebook.com/archipel.aquacentre)
- ◆ Twitter :
[@paysdelarbresle](https://twitter.com/paysdelarbresle) /
[@Archipel_Aqua](https://twitter.com/Archipel_Aqua)
- ◆ Instagram : [Paysdelarbresle](https://www.instagram.com/paysdelarbresle)



Espace entreprendre

Vous êtes un porteur de projet ou une entreprise du territoire, vous recherchez des conseils, des informations précises en réponse à vos questions ?

Adressez-vous à l'Espace Entreprendre du Pays de L'ARBRESLE !

Où ? Au 1^{er} étage du siège de la Communauté de Communes (117 rue Pierre Passemard à L'ARBRESLE)

Espace de co-working du Pays de L'Arbresle

La CCPA a réalisé une enquête en début d'année en vue d'expérimenter la mise en place d'un espace de co-working.



Depuis, un lieu a été identifié en centre-ville de L'ARBRESLE pour héberger ce futur tiers-lieu/ espace de co-working.

Les élus communautaires réfléchissent en ce moment à son aménagement et à son mode de fonctionnement. Une ouverture est envisagée dans le courant du 1^{er} semestre 2018.

Pour plus de renseignements,

Pierre CHAMBE: 04.74.01.68.83 ou pierre.chambe@paysdelarbresle.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouvelle politique en faveur du commerce local

Suite à une réforme législative récente, la CCPA partage dorénavant avec les communes une compétence en matière de soutien aux activités commerciales.

Un travail a ainsi été mené tout au long de l'année écoulée, en étroite coordination avec les communes et les commerçants du territoire, afin d'élaborer une nouvelle politique en faveur du commerce local. Celle-ci reposera sur un plan d'actions pour les trois prochaines années que les élus communautaires voteront d'ici la fin de cette année.

Une présentation de ce plan d'actions à l'attention des communes et des commerçants sera organisée en début d'année prochaine.

*PETITE ENFANCE**Les Relais Assistants Maternels du Pays de L'ARBRESLE*

- ◆ *Relais Trottinette: Audrey POLTURAT / Isabelle QUARANTE*

117 rue Pierre Passemard - 69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.01.68.81 - Port : 06.59.54.52.24
Mail : relais.trottinette@paysdelarbresle.fr

- ◆ *Relais La Ronde des Loupiots: Sylvie LE GAL*

6 impasse Charassin - 69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.37.58.05.28

Mail : relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr

- ◆ *Relais Les Écureuils: Françoise BEGUET*

15 rue de la Mairie - 69210 LENTILLY
Tél : 04.74.01.52.59

Mail : relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr

*TOURISME**Les circuits VTT du Pays de L'ARBRESLE sont disponibles !*

Afin de répondre à une demande grandissante, la Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE a entrepris la création d'un réseau VTT couvrant l'ensemble du territoire.

Le repérage des circuits a été facilité par la forte mobilisation d'un groupe de vététistes originaires de différentes communes du territoire et s'est traduit par le recensement cartographique de 26 circuits tous niveaux et d'un circuit « Tour de Pays ».

Ce réseau, labélisé auprès de la Fédération Française de Cyclisme section VTT fait l'objet d'un partenariat avec le club VTT de ST GERMAIN-NUELLES pour assurer d'une part, le suivi et l'entretien du balisage mis en place par le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme et d'autre part, l'animation de l'offre VTT.

Retrouvez les fiches descriptives et traces gpx de chaque circuit sur le site de l'Office de tourisme du pays de L'ARBRESLE : www.arbresletourisme.fr

Pour plus de renseignements :

Élodie DE COCQUEREL - Directrice de l'Office de tourisme: 04.74.01.68.96 ou elodie.decocquerel@paysdelarbresle.fr

A venir : Des balades « paniers pique-nique » pour redécouvrir le Pays de L'ARBRESLE !

L'Office de tourisme du Pays de L'ARBRESLE proposera, courant 2018, une collection de balades intégrant l'achat d'un panier pique-nique composé de produits locaux.

L'occasion d'admirer les magnifiques paysages, de découvrir des éléments de patrimoine remarquables de notre territoire, mais aussi (et c'est là toute l'originalité de ces balades) de déguster des produits de qualité issus de notre terroir !

Le principe ? Vous partirez d'un centre bourg pour une balade que vous aurez choisie parmi celles de la collection.

Et après l'effort, le réconfort ! À la pause du déjeuner, vous dégusterez, dans un environnement privilégié, votre panier pique-nique que vous aurez récupéré au départ de votre balade, ou bien que le producteur, traiteur, ou restaurateur partenaire vous aura apporté directement sur place.

Vous pourrez réserver la balade de votre choix directement auprès de l'Office de Tourisme le jour que vous souhaitez. Sur ce même principe, des offres sur deux journées verront également le jour en 2018.

Pour plus de renseignements :

Mickaël TORRENTE - Développement et promotion touristique: 04.74.01.95.77 ou mickael.torrente@paysdelarbresle.fr



GESTION DES DÉCHETS

Du nouveau à la déchèterie de FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Depuis le 31 mars 2017, le meublier usagé n'est plus considéré comme un déchet à déposer dans «les encombrants» mais est recyclable dans les 2 déchèteries du Pays de L'ARBRESLE!

En effet, la benne mobilier permet de transformer les matelas, les vieux meubles et parties de **meubles en source d'énergie ou en matière première**. En 2016, la benne « mobilier » à la déchèterie de FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE a déjà accueilli plus de 400 tonnes.

L'éco-organisme (Eco-mobilier*) créé à l'initiative de fabricants et de distributeurs de meubles prend en charge cette nouvelle filière. Elle est **financée grâce à l'écoparticipation mise en place** sur chaque vente de mobilier. La CCPA a contractualisé avec Eco-mobilier pour mieux valoriser les meubles en déchèterie.

Les déchets concernés sont issus des ménages:

- ◆ les assises : sièges, canapés, fauteuils, rembourrés ou non, en cuir, en tissu, en bois, en plastique, en fer dont mobilier de jardin,
- ◆ la literie : matelas (mousse, laine, ressorts), sommiers (ressorts, lattes),
- ◆ les meubles de rangement : commodes, armoires, bureaux, étagères, tables tous matériaux,
- ◆ les meubles de salle de bain sans vasque ni plomberie
- ◆ les meubles incomplets (tiroirs, étagère, façades...).

Le bois est transformé en panneaux de particules, le plastique en tubes PVC, le rembourrage des matelas en isolant.

Depuis le 14 avril, le plâtre ne se jette plus dans la benne encombrant car il se recycle !

Les produits admis sont toutes les plaques de plâtre, les dalles de plafonds plâtres, toutes les cloisons alvéolaires, les carreaux de plâtre, et **toutes les plaques doublées d'un isolant quel que soit la nature de l'isolant**. En revanche, l'amiante et les matériaux plâtre recouvert de peinture contenant du plomb sont interdits.



Les deux premières rotations de bennes ont déjà permis de recycler 24 tonnes de plâtre. Le contenu des bennes est tout d'abord regroupé à ARNAS sur un site du Sytraival (Syndicat de Traitement et de Valorisation). Il continue ensuite sa route dans un centre de tri et de broyage (SERDEX), pour enfin être recyclé dans l'usine Placoplâtre de CHAMBERY.

Ce matériau ainsi sauvé de l'enfouissement, va pouvoir retrouver à terme une autre vie dans les magasins de bricolage et dans les constructions. Une plaque neuve peut contenir jusqu'à 80% de ce plâtre recyclé.

Trier vos matériaux par catégories (bois, métal, plâtre, encombrants, gravats...) avant de vous rendre à la déchèterie peut vous faire gagner beaucoup de temps. Pour les matériaux sur lesquels vous avez un doute, n'hésitez pas à interroger les gardiens, ils se feront un plaisir de vous répondre.

Les composteurs se déploient dans les jardins du Pays de L'ARBRESLE !

La CCPA a lancé en février 2016 une campagne de promotion du compostage individuel. Les composteurs en bois (400L), fabriqués par une entreprise de travail adapté, sont proposés au prix de 20€. Ils sont distribués avec un bioseau et un guide sur le compostage et sont réservés aux personnes domiciliées sur le Pays de L'ARBRESLE.

Ce sont déjà plus de 900 composteurs qui ont été réservés depuis le début de l'opération. Il est encore temps de réserver son composteur:

- ◆ télécharger et remplir le questionnaire de réservation de composteur disponible en ligne sur www.paysdelarbresle.fr ou à la Communauté de Communes du Pays de L'ARBRESLE
- ◆ joindre un chèque de 20 € par composteur à l'ordre du Trésor Public
- ◆ fournir un justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz, téléphone, attestation d'achat du notaire...).



ENVIRONNEMENT

Travaux du Bigout à ÉVEUX dans le lit de la Brévenne

Les travaux ont débuté le jeudi 9 novembre 2017. La 1^{ère} coupe d'arbres s'est terminée fin novembre. Les travaux reprendront au printemps 2018 pour s'achever à l'automne 2018.

Au-delà des emprises terrassées en vue de l'élargissement du lit mineur du cours d'eau, le projet prévoit de maintenir au maximum le patrimoine arboré présent sur le site.

Après avoir évalué leur intérêt paysager ou écologique ainsi que leur état de santé, plusieurs secteurs seront valorisés avec la conservation de mail de platanes, de noyers, d'érables, de frênes et des tilleuls. Les arbres morts seront abattus et le sous-bois sera nettoyé. Quelques arbres disséminés sur l'emprise du projet seront également maintenus. C'est le cas du séquoia et du marronnier de l'aire de jeux, et de quelques noyers et frênes dans les jardins potagers.

Par la suite, le projet prévoit la plantation de nombreux arbres, avec plus de 4 000 baliveaux et jeunes plants qui recomposeront d'ici quelques années des bosquets, 140 arbres de plus grande taille seront plantés pour reconstituer des alignements et des vergers et 70 arbres de taille moindre seront disséminés dans le parc. A cela s'ajoute la plantation de plus de 7 000 boutures et jeunes plants dans le lit du cours d'eau pour le confortement des berges et plus de 2 000 arbustes pour apporter une valeur ajoutée sur les plans de l'écologie et de l'agrément.

Concernant l'offre nouvelle de mise à disposition de jardins, la Communauté de Communes aura dans les mois qui viennent une réflexion partagée avec les futurs utilisateurs de ces jardins afin de proposer une offre diversifiée et adaptée aux différents besoins.

- ◆ Coût global des travaux (hors maîtrise d'œuvre) : 1.868.793 € TTC
- ◆ Maître d'œuvre : Biotec
- ◆ Entreprises : SAS Greenstyle / Fayolle / SARL Perret / Groupe Qualiconsult
- ◆ Financeurs : Agence de l'Eau: 48%, État (fonds PAPI): 32 %, CCPA: 20%

L'ARCHIPEL, AQUACENTRE DU PAYS DE L'ARBRESLE

Pour quelques heures ou une journée entière, l'Archipel vous propose :

- ◆ un espace aquatique Archi-Cool : bassins ludiques, pataugeoires et toboggans transporteront petits et grands autour de nombreux jets d'eau et des joies de la glisse. Pour les plus sportifs d'entre vous, laissez-vous tenter par le bassin sportif de 25 mètres à 8 lignes d'eau !
- ◆ un espace forme Archi-motivé dédié à la remise en forme sur plus de 350m² (plateau de cardio-musculation et salle de cours collectifs)
- ◆ un espace bien-être Archi-détendu : saunas, hammam, jacuzzi et douches émotionnelles, apaisement garanti pour le corps et l'esprit !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.archipel-aquacentre.fr et retrouvez-nous sur Facebook : [@archipel.aquacentre](https://www.facebook.com/archipel.aquacentre)

Archi-tropical

Une après-midi détente en famille à l'Archipel ça vous tente ? Tous les samedis après-midi de 14h à 19h, venez surfer sur la température de l'eau à 32° et profiter d'une ambiance tropicale synonyme de détente et de bien-être à l'approche de l'hiver ! Un instant « zen » dans le bassin ludique de l'Archipel...



Archi-ludique

Une après-midi « Archi?Ludique » pour petits et grands à l'Archipel ça vous tente ? Tous les mercredis de 14h à 17h, profitez d'un moment fun et ludique en famille. Votre Aqua-Centre du Pays de L'ARBRESLE vous propose un aménagement thématique « Archi-Ludique » du bassin de loisirs de 350 m² avec une eau à 30° !

Au programme, parcours aquatiques, toboggans, tapis aquatiques, champignon aquatique, jeux d'eau... de quoi bien s'amuser !

RÉVISION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE L'OUEST LYONNAIS

Retour sur la 1^{ère} réunion publique de la révision du SCoT

Le mercredi 5 avril 2017 à 19h, la 1^{ère} réunion publique de la révision du SCoT de l'Ouest Lyonnais s'est tenue à l'espace Flora Tristan à SOUCIEU-EN-JARREST.

Un peu plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes pour prendre connaissance du diagnostic et des enjeux territoriaux identifiés sur l'Ouest Lyonnais.

Cette réunion a permis de présenter au public le diagnostic général, véritable photographie du territoire : ses évolutions, ses influences, ses potentiels, ses limites, ses besoins... et d'en déterminer ses principales caractéristiques : population, logement, déplacements, environnement, énergie et climat, économie, agriculture et forêt, tourisme, etc.

Cette réunion publique clôt la phase de diagnostic de la révision du SCoT.

Le compte-rendu de la réunion publique du 5 avril 2017 ainsi que la présentation du diagnostic et des enjeux territoriaux sont consultables au lien suivant : www.ouestlyonnais.fr

- ◆ rubrique « la révision du SCoT : la phase de diagnostic »
- ◆ rubrique "Téléchargements", rubrique "La révision du SCoT".



Et maintenant ?

La prochaine étape après le diagnostic du SCoT est la phase de travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Le travail a commencé au sein du Syndicat de l'Ouest Lyonnais et des communautés de communes. Une rubrique sur cette étape sera prochainement mise en ligne sur le site internet du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL): www.ouestlyonnais.fr

Rester informé-e et contribuer !

Pendant toute la démarche, un dossier d'information et un registre sont disponibles dans les locaux du SOL, et aux sièges des 4 communautés de communes du Syndicat de l'Ouest lyonnais. Pour contribuer à la démarche, toutes les observations peuvent être envoyées par courriel au SOL ainsi que par courrier à l'adresse du syndicat.

Quoi de neuf en 2017 au Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine?

L'année écoulée a été riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant : restauration écologique de la Turdine sur le secteur des Fours à Chaux, aménagement des seuils de la Patte et de l'Argentière sur la Brévenne, suppression du seuil Sapéon sur la Turdine en centre-ville de L'ARBRESLE, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine sur la commune de SAINT-ROMAIN-DE-POPEY...

Le chantier de construction d'un barrage écreteur de crues sur la Turdine s'est déroulé du mois d'août 2016 au mois de septembre 2017. L'ouvrage est aujourd'hui pleinement opérationnel et permettra de retarder de plusieurs heures l'arrivée des crues à L'ARBRESLE, ce qui permettra l'évacuation des personnes et des biens de la zone inondable, donc la diminution des dégâts causés par l'inondation. Cet ouvrage a coûté 2,9 millions d'euros, financés à hauteur de 80% par l'État, la Région Rhône-Alpes et le Département du Rhône.

Autre action emblématique pour le SYRIBT, la suppression du seuil Sapéon dans la Turdine à L'ARBRESLE s'est déroulée du mois de juin au mois d'octobre 2017. Cette opération vient restaurer le fonctionnement écologique du secteur, mais également diminuer l'impact des futures crues (abaissement des hauteurs d'eau en crue jusqu'à 80 cm).



Le seuil Sapéon avant et après travaux (photos: SYRIBT)



Plusieurs films ont été réalisés durant les chantiers : ils peuvent être visionnés sur le site internet du SYRIBT www.syribt.fr, rubriques ressources.

En parallèle, les actions "classiques" du SYRIBT ont continué : accompagnement des communes pour la réduction des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces verts, animations pédagogiques dans les écoles, diagnostics dans les habitations situées en zone inondable, etc.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.37.49.70.85 ou suivez-nous sur notre site internet www.syribt.fr.

Point sur la réglementation liée à l'utilisation des pesticides

Depuis quelques années maintenant, de plus en plus d'études démontrent le caractère nocif (autant pour l'environnement que pour notre santé) des pesticides et autres préparations chimiques appelés communément « produits phytosanitaires ». Ce ne sont pas moins de 3 lois qui se sont succédées pour organiser l'interdiction des produits phytosanitaires dans les espaces publics (loi LABBÉ en février 2014, loi de la Transition Énergétique en août 2015 et loi POTIER en mars 2017). Pour respecter ces lois, mais aussi notre santé et notre environnement, les communes doivent suivre les règles suivantes :

- ◆ Il est interdit d'utiliser des pesticides dans les lieux ouverts ou accessibles au public: voiries, jardins, forêts, espaces verts et de promenade.
- ◆ Sur les autres secteurs, il est interdit d'utiliser des pesticides si le vent dépasse 19km/h, si l'on se trouve à moins de 5 mètres d'un point d'eau, ou s'il pleut. Il faut en outre, pour pouvoir traiter, porter une tenue de protection complète : gants, masque à cartouche, combinaison et bottes. Après traitement, l'accès au lieu traité est interdit pendant 6h au moins (et jusqu'à 48h pour certains produits !) et ce lieu doit être balisé.

Avec toutes ces règles, il est normal que l'on retrouve parfois dans notre commune quelques "mauvaises herbes". De nouvelles méthodes sont néanmoins testées pour désherber sans pesticides (exemple selon commune). Et n'oublions pas : comme disait le philosophe et poète Ralph Emerson : « Qu'est-ce donc qu'une mauvaise herbe, sinon une plante dont on n'a pas encore découvert les vertus ? »...

Jardiniers amateurs, préparez-vous !

Peut-être l'avez-vous remarqué mais depuis le début de cette année 2017 vous ne pouvez plus acheter de pesticides en libre-service. Sachez qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, à l'instar des lieux publics, la loi interdira aussi d'utiliser des pesticides dans les jardins privés !

LES OISILLONS DU RAVATEL

Les Oisillons ont fait leur nid !

Après 1 an dans ses nouveaux locaux, la crèche des Oisillons a fièrement aménagé le cocon. Les Oisillons virevoltent entre le coin lecture, la cabane au toboggan et la dinette à cachettes, sans oublier les tapis d'éveil pour les plus petits.

Le mobilier de l'entrée a également été renouvelé offrant un accueil pratique et adapté pour l'autonomie de l'enfant.



À la fin de cet été, les bambins ont pu savourer les dernières framboises récoltées dans leur jardin, aménagé par une armée de parents bénévoles et enthousiastes, ainsi que l'équipe d'accueil toujours dynamique !

L'espace vert comprend maintenant une piste pour les trottinettes, une cabane, une table, et des jardinières dans lesquelles les enfants font fièrement pousser des fruits, des fleurs et des herbes aromatiques.



À l'approche des fêtes, les enfants ont décoré la crèche avec le traditionnel sapin, des guirlandes, des boules et des peintures sur les fenêtres.

La crèche accueillera à merveille votre enfant. N'hésitez pas à contacter la directrice, Marie-JO CHARLES au 09.81.98.00.05 ou lesoisillonsduravatel@gmail.com pour faire une demande.

LE CH'TIT MIDI DES GONES

Le 27 septembre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association « le Ch'tit midi des gones », association qui gère le restaurant scolaire, en présence de monsieur Alain GEORGE, maire de SARCEY. Le président Alain MORIVAL en a profité pour remercier la municipalité pour l'aide qu'elle apporte à l'association, ainsi que toutes les personnes qui contribuent à sa bonne marche, en particulier les membres du bureau et la restauratrice madame Thérèse POULARD.

Le Ch'tit Midi des Gones a participé à différentes manifestations en achetant des saucissons au gène au Sou des écoles, en offrant, comme chaque année, le goûter de Noël aux enfants de l'école, en assurant et offrant le pique-nique lors de la journée course d'orientation au parc de Lacroix-Laval le 27 juin dernier. Au cours de l'année écoulée, il a été servi environ 9740 repas.

En ce qui concerne la composition de l'association, deux membres du bureau, mesdames Ingrid FRATELLO et Élisabeth MAGNIN, respectivement trésorière et secrétaire adjointe, ont quitté l'association. Elles ont été remerciées pour le travail qu'elles ont effectué au sein de l'association.



Quant au président MORIVAL, il a souhaité se démettre de ses fonctions présidentielles, en assurant toutefois un intérim d'une année pour passer la main à son successeur, monsieur Alexandre MONTEIRO. Le nouveau bureau, avec l'arrivée de mesdames Ingrid LINDEPERG et Claire CLERC se compose ainsi :

- ◆ Président : Alexandre MONTEIRO
- ◆ Vice-président : Alain MORIVAL
- ◆ Trésorier : Nicolas GIRIN
- ◆ Trésorière adjointe : Marie-Laure POUZAC
- ◆ Assistante de trésorerie : Claire CLERC
- ◆ Secrétaire : Delphine NIORT
- ◆ Secrétaire adjointe : Ingrid LINDEPERG



Cette nouvelle formation s'est tout de suite réunie pour partager les différentes tâches à accomplir, pour assurer la cohésion entre les personnes et pour préparer les festivités de Noël. Dès le début de cet exercice, l'équipe a proposé des nouveautés. L'une d'elle, remplace les anciens « mercredis des parents » par la vente de plats cuisinés à emporter. Parents, grands-parents ou villageois auront dès le 24 janvier la possibilité de commander et de réserver, un mercredi par mois, un plat spécialement confectionné par la restauratrice madame Thérèse POULARD. Les dates et plats sont annoncés comme suit :

- ◆ bœuf bourguignon/pâtes le 24 janvier,
- ◆ cassoulet le 28 février,
- ◆ couscous le 21 mars.

Les tarifs de ces trois mois ainsi que les plats et dates des mois suivants seront annoncés ultérieurement dans les carnets de liaison des enfants et directement aux personnes intéressées qui se feront connaître en donnant leurs coordonnées.

En espérant régaler petits consommateurs réguliers et « grands » gourmets occasionnels, le Ch'tit Midi vous souhaite une excellente année 2018 et de succulents repas!

Le bureau du Ch'tit

Contact :

Ch'tit Midi des gones, 102 montée de l'école
 chtitmididesgones@gmail.com

M. Alexandre MONTEIRO: 06.86.96.86.27

M. Alain MORIVAL: 06.16.42.84.99

L'année 2017 a été une très bonne année pour le Sou des Écoles de SARCEY. Au cours de cette année, 8 manifestations ont été organisées et malgré un début d'année en demi-teinte, nous clôturons cette année sous de meilleurs auspices.

En effet le "flop" de la zumba ne nous a pas découragé et c'est motivés que nous avons organisé le vide grenier en avril. Les retours, encourageants et prometteurs, nous ont confortés dans l'idée de réitérer cette manifestation. C'est pourquoi une nouvelle édition sera organisée le 22 avril prochain.

Pour faire suite à cette manifestation, en collaboration avec M. Joël BECK, une vente de poulets a eu lieu pendant le second tour des présidentielles.

Le succès a été une nouvelle fois au rendez-vous, car malgré un nombre de poulets et de jambonneaux très confortable, les demandes ont dépassées les offres.

La kermesse a joliment clôturé cette année scolaire en ravissant petits et grands: d'une part grâce à un spectacle grandiose organisé par toute l'équipe pédagogique et d'autre part par le renouvellement des jeux proposés ainsi que la venue d'un château gonflable.



Ces 4 derniers mois ont été marqués non seulement par l'organisation de 4 ventes (gâteau, saucissons au gène, chocolats et photos de classe) mais également par la venue au sein de l'association de nouveaux membres actifs (et très actifs !). En effet, 6 nouveaux membres ont rejoint l'équipe des 8 personnes déjà présentes l'année dernière.

Le bureau a été quelque peu remanié avec la prise de poste de M. Renaud ROBERT en tant que vice-président et de Mme Florence PUBLIÉ en tant que secrétaire adjointe. La présidence est quant à elle toujours occupée par Mme Perrine DAMIZET, la trésorerie par Mme Stéphanie PINA et le secrétariat par Mme Émilie GUILLIOT.

Afin de bien commencer cette nouvelle année, nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 mars afin de passer un moment convivial entre amis ou en famille lors de notre soirée dansante. À cette occasion un repas sera également proposé.

Nous vous remercions toutes et tous pour votre participation passée et future car sans vous notre association ne pourrait pas accomplir son rôle de soutien.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2018.

Le Sou des Écoles de SARCEY.



Association loi 1901, centre intercommunal, l'accueil de loisirs « la toile des gones », est agréé par la Direction départementale de cohésion sociale (Jeunesse & Sports) et bénéficie de financements de la CAF et de subventions des mairies.

Une vraie notion d'accueil !

Parce que travailler avec des enfants ne s'improvise pas, et que l'animation est un vrai métier, nous nous engageons pleinement à faire du temps de loisirs un temps constructif. La direction du centre est assurée par Estelle MAMELLI, professionnelle dans le périscolaire et l'extrascolaire, intervenante théâtre et maman de 3 enfants. Notre équipe d'animation, composée de jeunes du secteur que nous formons, pratique une pédagogie de bienveillance.

Nos priorités :

- ◆ Offrir un accueil chaleureux, de proximité pour tous les enfants
- ◆ S'engager à ce que chaque enfant passe de bonnes vacances
- ◆ Pratiquer une animation impliquée de qualité qui place le bien-être de l'enfant au cœur de nos priorités avec un vrai projet pédagogique mis en place à chaque ouverture
- ◆ Favoriser la créativité, les découvertes et les échanges par la pratique d'activités ludiques variées
- ◆ Être à l'écoute des enfants et des familles

L'année 2017 a été positive pour La Toile des Gones : avec un taux de remplissage exceptionnel (affichant complet à chaque ouverture), notre accueil se positionne comme un acteur majeur des vacances des enfants.

Pendant les petites vacances, nous sommes à la salle St Joseph de PONTCHARRA et son grand parc arboré.

Nos dates d'ouverture en 2018:

- ◆ du 12 au 16 février
- ◆ du 09 au 13 avril
- ◆ du 09 au 27 juillet
- ◆ du 20 au 31 août

Contact:

Mail : latoiledesgones@laposte.net

Tél. : 04.74.63.66.59 ou 06.67.46.67.01



En février : Un programme riche sur le thème « Constructions » avec des découvertes de techniques artistiques autour de différents matériaux : bois, céramique, verres... . Initiation au sport avec la ringuette du Canada. Le centre Kapla de LYON est venu avec ses milliers de planchettes, nous apprendre à réaliser des constructions géantes.

En avril : Nous avons vécu une semaine « nature » avec des ateliers créatifs utilisant des matériaux naturels tels que le bois et le sable. Découverte du bouncer ball. Nous sommes allés à la ferme pédagogique et centre équestre de CRAINTILLEUX, au programme : poney et contacts avec les animaux.



En juillet : Gros succès pour la Toile des Gones, avec en moyenne 75 enfants par jour, notre accueil a enregistré 200 inscriptions supplémentaires par rapport à l'année précédente. Nous avons passé 3 semaines dynamiques dans l'école de SAINT LOUP : créations, sports, théâtre, jeux & sports coopératifs géants et piscine étaient au programme. De belles sorties également : école de cirque, Salva Terra & Labyland et accrobranche.

En août : Cette année, nous avons ouvert les deux dernières semaines. Un programme tout en douceur pour prendre son temps et se réhabituer à la collectivité. Une sortie à Zoonat et un mini-golf pour rester dans l'ambiance estivale. Et un laser game extérieur tous ensemble !

GRAIN DE SEL

Vous êtes parents et vous cherchez un lieu pour :

- ◆ sortir avec vos enfants de 0 à 6 ans,
- ◆ rencontrer d'autres enfants, d'autres parents,
- ◆ jouer,
- ◆ se détendre,
- ◆ rompre l'isolement,
- ◆ créer du lien...

Venez à Grain de Sel, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Cet espace de jeu permet aux enfants de se rencontrer et de découvrir d'autres adultes. Les parents peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements... Des accueillants sont présents, disponibles et attentifs, et se relaient pour assurer une ouverture régulière pendant la période scolaire et une partie des vacances le mercredi et le jeudi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir !

Situé au 6 impasse Charassin à L'ARBRESLE (au 1^{er} étage avec ascenseur), près de la crèche Pause Tendresse et au-dessus du relais d'assistant(e)s maternel(le)s, ce lieu agréé par la CAF, inscrit dans le contrat enfance jeunesse de la commune de L'ARBRESLE, est soutenu par la CCPA et le Département du Rhône.

Une participation d'1 euro par famille accueillie est demandée.

Contact:

6 impasse Charassin (1^{er} ét. avec ascenseur) L'ARBRESLE

Tél.: 04.72.42.26.86

Pour plus d'informations:

- ◆ www.mon-enfant.fr / lieu d'accueil enfants parents
- ◆ www.mairie-larbresle.fr / petite enfance et associations



MISSION LOCALE NORD-OUEST RHÔNE

Un pas de plus vers la réussite de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

La Mission locale est une association qui assure l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Notre intervention est ciblée d'abord sur la recherche d'emploi, la formation et aussi dans le domaine du logement, de la santé et de la mobilité.

Nous comptons 7 lieux d'accueil afin d'être au plus proche des jeunes de notre territoire. Ainsi, vous pouvez nous retrouver à THIZY-LES-BOURGS, AMPLEPUIS, COURS, TARARE (siège social), SAIN BEL, L'ARBRESLE et SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET.

Pour en savoir plus, appelez le 04.74.05.00.30
Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner !



Innover avec la Garantie Jeunes...

En avril 2016, nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de la Garantie Jeunes. Nous pouvons vous certifier aujourd'hui que ce nouveau dispositif est sans conteste un des plus appropriés aux jeunes que nous accompagnons.

En bref, il permet à des jeunes en recherche d'emploi et sans ressources de bénéficier dans un premier temps d'un "sas" d'un mois où ils travaillent collectivement sur leurs savoir-être, leurs outils de recherche d'emploi et ensuite sur la recherche de stage et d'informations. Puis durant les 11 mois qui suivent, ils sont suivis régulièrement et accompagnés dans la progression de leur parcours d'insertion professionnelle avec un objectif principal : l'emploi.

En contrepartie de cet engagement fort et pour qu'ils puissent se libérer de contraintes de base comme celles de pouvoir manger, dormir sous un toit ou se déplacer, une allocation de 480€ leur est versée chaque mois.



AIDE AUX FAMILLES

Vous êtes confrontés à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, adoption, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants ?

Pour chaque situation, nous avons des solutions. Une aide dans les tâches matérielles, une aide dans votre rôle éducatif, une aide à la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Le service de soutien à la parentalité de l'ADMR s'appuie sur les interventions des techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) et d'aides à domicile aux familles.

L'efficacité du professionnalisme et la force du bénévolat permettent de répondre aux besoins, en veillant particulièrement au respect de la personne.

Un coup de main qui permet souvent de souffler, de préserver la vie familiale et de redonner confiance dans l'avenir.

L'association en quelques chiffres:

- ◆ 9 463 heures d'intervention sur l'année 2016
- ◆ 11 salariées : 5 aides à domiciles, 5 TISF : techniciennes de l'intervention sociale et familiale et 1 salariée administrative
- ◆ 165 bénéficiaires
- ◆ 7 bénévoles

ADMR - Service Familles
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30
4 rue Martin Luther King
69490 PONTCHARRA/T.
Tél. : 04.74.63.65.80
Courriel : admr.ouest-famille@fed69.admr.org

ADMR - Service Personnes Âgées et Handicapées
Accueil du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h
Place Albert Schweitzer (au dessus de la Poste)
69490 PONTCHARRA/T.
Tél : 04.74.63.60.43
Courriel : admr.pontcharra@fed69.admr.org

Site internet: www.admr69.org

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

Pour vous aider à bien vivre chez vous, quelque soit votre situation, l'association ADMR propose à toutes les personnes âgées et/ou handicapées des aides adaptées à chaque situation :

- ◆ aide à la personne : toilette, habillage, transferts, préparation de repas...
- ◆ entretien du cadre de vie : ménage, repassage,...
- ◆ portage de repas: journalier ou occasionnel
- ◆ transport accompagné

Notre mode de coopération nous permet d'allier la force du bénévolat et l'efficacité du professionnalisme pour répondre au plus près de vos besoins, en veillant tout particulièrement au respect de la personne.

L'association propose aussi à tous ses membres des rencontres conviviales pour passer un bon moment ensemble, sortir du quotidien, garder un lien social : repas champêtre, concours de belote, repas de Noël ...

L'association en quelques chiffres:

- ◆ 32 532 heures d'intervention
- ◆ 34 salariés : aides à domiciles, auxiliaires de vie, salariées administratives
- ◆ 179 bénéficiaires,
- ◆ 4 525 repas livrés
- ◆ 16 bénévoles
- ◆ 191 250 km parcourus

DES FINANCEMENTS ADAPTÉS À VOTRE SITUATION AVEC

- ◆ les caisses d'allocations familiales, MSA, (l'ADMR est le seul service conventionné par la CAF et la MSA) ou régimes particuliers,
- ◆ le Conseil départemental,
- ◆ les mutuelles,
- ◆ les crédits ou déductions d'impôts,
- ◆ les chèques emplois services (CESU),
- ◆ les chèques domicile liberté.



1947-2017 : 70 ans d'entraide...

Le 70^{ème} anniversaire de l'Entraide marque 70 ans d'engagement d'hommes et de femmes au service du « bien vivre à domicile ».

En 1947, sur les stigmates laissés par la guerre, les fondateurs de l'entraide et les différents corps constitués ont impulsé l'élan humaniste et solidaire qui prévaut encore aujourd'hui. Ces valeurs sont nos racines qui ont nourri notre culture et forgé notre identité.

Depuis cette date, notre association a déployé ses ailes et inlassablement développé, amélioré, diversifié, personnalisé ses champs d'intervention et d'accompagnement. Elle est aujourd'hui pleine de vitalité et de projets, riche de l'engagement de ses salariés et bénévoles, forte du soutien de ses adhérents, donateurs et partenaires.

...de développement et de projets

- ◆ 1947 : création de l'association service restauration
- ◆ 1963 : service d'aide à domicile (SAAD)
- ◆ 1983 : service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- ◆ 2002 : garde itinérante de nuit (GIGN)
- ◆ 2012 : équipe spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD)
- ◆ 2017 : service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

Contact:

13 bis Boulevard Voltaire 69170 TARARE

Tél : 04.74.63.01.21

Mail : contact@entraidetararienne.fr

www.entraide-tararienne.fr

Ouvert au public :

du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h

L'entraide aujourd'hui

- ◆ 90 repas cuisinés par jour
- ◆ 60 repas portés
- ◆ 30 repas servis au restaurant
- ◆ 103 places en SSIAD
- ◆ 30 places de GIN
- ◆ 30 places en ESAD
- ◆ 90 000 heures d'aide à domicile par an
- ◆ 30 communes couvertes (interventions sur les cantons de TARARE et du BOIS-D'OINGT).
- ◆ 500 000 km parcourus par an
- ◆ 1 000 bénéficiaires
- ◆ 4,25 millions d'euros de budget annuel
- ◆ 500 adhérents
- ◆ 160 salariés
- ◆ 50 bénévoles
- ◆ Activités et prévention et lien social : ateliers mémoire, belote, chorale, couture, déco/travail manuel, informatique, marche, mobilité articulaire, rencontre autour de repas dans notre restaurant, prévention des chutes, scrabble, sorties restaurant, table des aidants, tarot, voyage, yoga...

L'entraide à SARCEY

- ◆ 3 personnes aidées
- ◆ 2 salariés
- ◆ 3 adhérents



Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des 138 adhérents (137 en 2016).

Pour trouver nos objectifs et nos valeurs: www.aphra.fr et contact@aphra.fr

POUR ENSEMBLE MIEUX VIVRE LE HANDICAP ET

S'entraider

À l'issue de l'assemblée générale du 8 avril 2017, Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et une discussion avec les participants sur le thème « La place des personnes handicapées dans la société ». Après l'assemblée générale, 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial à MESSIDOR.

S'informer

Le 17 novembre 2017 à L'ARBRESLE Salle Claude Terrasse à 20h00, rencontres d'échanges et témoignages avec les associations de la région arbresloise : L'arbre à palabres, COVADYS, Handi-répit, AAPHTV, Messidor pour permettre à chacun de partager leurs vécus, progrès réalisés, expériences positives ainsi que les freins et difficultés rencontrés et réfléchir à la recherche d'améliorations pour « un mieux vivre ensemble ».



Participer

Le 4 mars 2017 a eu lieu le concours de belote à ST PIERRE-LA-PALUD toujours très apprécié 38 doublettes (48 l'an dernier) ont passé un agréable après-midi. Tous les participants sont repartis avec des lots. Cela permet à notre association de récolter des fonds. Le nombre de participants est fluctuant, plusieurs associations organisent également ces concours. L'an prochain le concours de belote aura lieu le 24 février 2018. (lieu à définir).



Le 10 juin 2017 sortie Gorges de la Loire. Une sortie en famille, 58 participants dont 19 en situation de handicap, Daniel VIGOUREUX avait retenu un car adapté pour personne à mobilité réduite pour permettre à tous de bénéficier de cette magnifique journée. Le matin visite d'une miellerie beaucoup de questions sur la vie des abeilles, puis repas convivial dans un restaurant d'un centre équestre. L'après-midi, la croisière d'une heure sur un bateau électrique sur la retenue du barrage de Grangent a été très appréciée.

Cette sortie annuelle a permis à chacun de passer une journée agréable, d'échanger, de chanter, d'amitié, de joies et surtout de souvenirs.

Simone VENET
Présidente

Le casernement de BULLY dispose de 29 Sapeurs-pompiers dont 4 doubles statuts (professionnels et volontaires).

Nous enregistrons au cours de l'année 2017 les départs de Vincent CHÊNE, Clément CHÊNE (en double casier) et la résiliation d'engagement de Julien FABIANO.

Pour compenser, nous avons le plaisir d'accueillir Bastien BERTHET engagé au 1^{er} juin 2017. Issu d'une famille de pompiers, le grand père, le père professionnel et volontaire à BULLY peuvent être fiers des résultats qu'il apporte au casernement. En effet en 1 mois et demi, il a réussi son brevet de cadet (qui lui valide 23 jours de formation) et les 10 jours complémentaires ont été effectués dans la foulée.

Souhaitons également la bienvenue au lieutenant Olivier BEAUMONT, ce n'est pas un jeune sapeur-pompier, car il a déjà 33 années de bénévolat. Pour BULLY, c'est une bouffée d'oxygène car il est formé et surtout apporte de la disponibilité en journée.

Nous avons été particulièrement endeuillé cette année avec les décès de Rachel BERTHET à l'âge de 44 ans, épouse de Laurent et mère de Bastien et de notre regretté président d'honneur Emanuel PARET.

Très attaché à ces deux personnes l'amicale des sapeurs-pompiers de BULLY renouvelle son soutien dans ces moments difficiles.

Récompenses

Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe, nous aurons l'honneur de remettre la médaille d'argent pour 20 ans de service à 3 Sapeurs : Ludovic ANGELONE, Éric DUCLOS et Vincianne NOTIN.

Pour information la moyenne d'engagement des volontaires en France est de 7 ans.

Pour encourager les volontaires, la médaille d'argent sera attribuée à partir de 10 ans !

Activités

Nous enregistrons une légère augmentation des interventions cette année, ce qui devrait porter à environ 180 interventions en 2017. Réparties principalement sur BULLY (95) et sur SARCEY (42), le reste sur les communes voisines. Comme tous les centres nous effectuons en moyenne 70% de nos interventions sur le secours à personnes.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Pour le bon fonctionnement du casernement, il faut un bon esprit amical. Nous avons la chance d'avoir un président dynamique, très présent. Un grand merci à Franck TIROT (et son épouse) ainsi que certains membres du bureau pour le temps que vos consacrez à l'amicale.

◆ Sainte Barbe :

Elle se déroulera le samedi 27 janvier 2018. Nous vous rappelons que toute la population est cordialement invitée aux remises de récompenses et au traditionnel vin d'honneur (offert par la mairie).

Pour nous Sapeurs-Pompiers, votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à conserver vos Pompiers de proximité.

◆ Concours de pétanque :

Nous remercions toutes les personnes qui se déplacent pour venir jouer ou apprécier le barbecue et surtout apporter la convivialité, cela démontre que nous avons une bonne jeunesse (et moins jeune) à BULLY sans compter les supporters du rugby de TARARE.

◆ Portes ouvertes :

Tous les deux ans, l'amicale se mobilise (avec les anciens SP) pendant 2 jours, afin d'accueillir le vendredi les écoles de SARCEY et de BULLY et le samedi d'effectuer une présentation du matériel et du personnel.

En tant que responsable du casernement, je tiens à remercier les chefs d'entreprises, exploitants et ouvriers qui ont pris un jour sur leur temps de travail pour la bonne réussite de ces journées.



SAPEURS-POMPIERS DE BULLY

Je me dois également de remercier Sébastien L'HOPITAL et Frédéric Arnaud (de SAINT GERMAIN-NUELLES) en tant que qu'écheliers, qui de par leur présence de dernière minute ont collaboré à la bonne réussite de notre porte ouverte.



◆ Tartiflette :

Face à une conjoncture de plus en plus difficile et afin de penser aux personnes qui ne souhaitent pas sortir le soir, nous avons tenté une expérience cette année avec la fabrication et la vente de tartiflette le jour de la porte ouverte. Nous sommes plus que satisfait de la réussite de cette matinée, grâce : à votre présence massive, un bon cuistot et le beau temps. Pour cela surveillez les dates pour l'année prochaine.

◆ Calendriers :

Comme chaque année, nous vous renouvelons nos remerciements pour l'accueil et la générosité que vous réservez aux Sapeurs-pompiers de proximité et en contre-partie sachez que vous pouvez toujours compter sur nous et cela 24h sur 24.

En conclusion, toute l'équipe du casernement de BULLY vous souhaite une année à la hauteur de votre espérance et sachez que vous êtes les bienvenus pour venir renforcer l'équipe (surtout en journée).

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

À la messe de rentrée le 17 septembre, la Paroisse Ste Claire-St François/L'Arbresle a eu la joie d'accueillir le Père Anthony LOUDJOFIO qui vient de NIAMEY (au Niger). Il poursuit sa formation d'animateur pour son diocèse à la faculté catholique de LYON. Il loge à L'ARBRESLE et aide le Père Rémy FORISSIER dans son ministère paroissial. Les chrétiens du secteur sont heureux de l'accueillir car il fut curé de DOLBEL, village bien connu des membres de l'association Aide et Fraternité.

Depuis plusieurs années un parcours biblique est proposé et ouvert à tous. Cette année s'ouvre pour nous le livre de l'Exode. Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Marie-Emmanuelle HERGOTT au 04.74.01.19.61.

Le planning des messes est affiché à la porte de l'église: un samedi soir à 18h et 15 jours après une messe le dimanche matin à 9h.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat paroissial au 2 rue Pierre Brossolette à L'ARBRESLE.

Vous souhaitez avoir des renseignements pour:

- ◆ un baptême, *Christiane LAROCHE* au 04.74.26.87.89
- ◆ le catéchisme, *Élisabeth BERNARD* au 06.84.78.82.69
- ◆ un mariage, *Élisabeth SIMON* au 04.37.58.06.82
- ◆ des funérailles, *s'adresser au secrétariat paroissial*
- ◆ visiter l'église avant une célébration, *Lucien CHARVOZ. Tél: 04.74.26.88.18*
- ◆ voir le père FORISSIER, *appelez au 06.70.77.56.84*

Des permanences ont lieu, les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et les lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

Ceux qui désirent donner des messes (17€) pour leurs proches, merci de prévenir le secrétariat 3 semaines avant la date choisie ou mettre une enveloppe avec l'indication "messe" lors de la quête.

À l'aube de la nouvelle année, l'équipe d'animation paroissiale présente à tous et à chacun des vœux de paix, joie, bonheur, santé, partage et solidarité pour un monde meilleur.

L'équipe d'animation paroissiale

AIDE ET FRATERNITÉ

Comme elle le fait depuis environ quarante ans, notre association a organisé son traditionnel Couscous : en 2017, c'était à SAINT-ROMAIN, ce sera à SARCEY en 2020. Le bénéfice de cette importante manifestation représente une bonne part de notre soutien financier à la cantine du Lycée-Collège de DOLBEL, au sud-ouest du Niger. C'est cette cantine qui permet à de nombreux élèves de trouver souvent leur unique repas de la journée, et de pouvoir envisager de passer le Brevet ou le Baccalauréat. Nous sommes en relation fréquente avec le proviseur de cet établissement ; il nous remercie vivement de notre aide indispensable, et cherche de son côté à donner à cette cantine une plus grande autonomie : participation financière des parents dans la mesure du possible, approvisionnement à partir des jardins dont nous avons favorisé la création il y a quelques années.

Nous envisageons aussi de participer au logement des enseignants et à l'amélioration des écoles : clôtures, mobilier scolaire.



Nous avons aussi effectué une importante collecte de lunettes, qui sont arrivées en décembre dans cette région où les opticiens sont encore plus rares que les pluies ! Elles soulageront beaucoup de gens.

Retenez dès à présent la date de notre prochain couscous : samedi 3 mars 2018 à SAINT-LOUP. **D'avance, merci à tous ceux qui nous soutiennent, et à la Mairie pour sa subvention bienvenue.**

SOLIDARITÉ

ADR-CATM ST-GERMAIN-NUELLES-SARCEY

Le temps qui passe, faisons vivre la mémoire

Les populations, élus municipaux, les maîtres et les enfants en âge scolaire, pompiers, batterie fanfare et nous anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc, réunis aux pieds des monuments de nos trois communes, avons fait vivre la mémoire, à l'occasion du centenaire de la fin de guerre, celle que l'on nomme la 1^{ère} guerre mondiale.

Très bonne participation de nos trois communes, cela réchauffe les cœurs.



Credit photo: G. GRIN

Nos associations nationales, départementales et locales témoins de toutes ces guerres et conflits européens et mondiaux, ont leur raison d'être auprès de ces combattants vivants, créent des solidarités d'écoute, de partage et de reconnaissance envers ceux à qui la France a imposé dans des années 1952 à 1962 de se rendre disponibles pour participer à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc. Vingt-huit mois absents dans leurs familles pour ceux revenus vivants et traumatisés et sans oublier nos 30 000 camarades morts rendus (ou pas pour certains) à leurs familles, souvent dans des conditions inacceptables.

L'animation de notre association d'anciens combattants voit, chaque année, partir quelques-uns de ses membres ; c'est la logique normale de fin de vie. Les générations qui suivent nous apportent un réconfort moral actif et physique en plus de leur cotisation en devenant membres solidaires ; je les remercie sincèrement.

Pour la mémoire j'invite celles et ceux qui voudraient nous rejoindre à participer à nos assemblées générales annuelles et à nos activités (présences aux cérémonies commémoratives, pèlerinage à Fourvière, concours de belote, voyage d'une journée, repas grenouilles...) Ils peuvent se faire connaître auprès de nos membres, leurs présences nous fera chaud au cœur.

Je joins à ces quelques lignes le message de la Fédération Nationale des Combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie Tunisie, Maroc (UFAC).

Comme vous pourrez le constater, il fait bien référence à la guerre d'Algérie et non pas à des « événements de décolonisation » comme certaines structures bien pensantes veulent le laisser entendre dans le but de faire oublier qu'il s'agissait bien d'une guerre au cours de laquelle de nombreux jeunes appelés ont été contraints de participer et pour un trop grand nombre y laisser leur vie.

À nos malades, à ceux qui ont la chance d'être en bonne santé, à toutes et à tous bonne année 2018 dans la solidarité.

Le Président de l'Association ADR-CATM
Jean VARINARD



Crédit photo: O. LAROCHE

Message de l'UFAC

Le 5 décembre 2002, il y a 15 ans, le Président de la République de l'époque, Jacques CHIRAC lui-même ancien combattant en AFN, inaugurerait au cœur de la capitale le monument érigé en hommage à nos « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Ce mémorial national concrétise pour toujours la reconnaissance de la nation envers nos 30 000 camarades morts au champ d'honneur dans cette guerre qui n'en portait pas le nom et qu'ont vécu des centaines de milliers de militaires : appelés du contingent, de rappelés, de carrière sans omettre de citer avec reconnaissance les harkis et les supplétifs.

Dans les djebels ou sur un piton, chacun a vécu cette épreuve de la vie dans des conditions difficiles mais dans un esprit de camaraderie et de solidarité.

De cette période demeure des souvenirs qui ont marqué toute une génération et tout particulièrement l'évocation des instants où le danger permanent accompagnait la terrible annonce de la mort de l'un des nôtres tué au combat, dans une embuscade ou un attentat.

Et pourtant, il nous a fallu attendre 37 ans pour que l'Assemblée nationale officialise le 18 octobre 1999 que la guerre d'Algérie était bien une guerre et non des opérations de police ou de maintien de l'ordre, mettant fin à une hypocrisie que supportait très mal la 3^{ème} génération de feu.

Depuis la fin de la guerre d'Algérie en 1962 est née la majorité de la population française, aussi chaque année le 5 décembre par nos cérémonies du souvenir nous entendons témoigner pour que le voile de l'oubli ne recouvre jamais cette période de l'histoire de la France que les générations d'aujourd'hui doivent connaître pour construire un monde meilleur et en paix.

Repas des Aînés

Cette année encore le repas des Aînés a été une réussite...

- ◆ belle décoration des tables ; merci à Lucien pour les compositions florales.
- ◆ un repas succulent servi par des bénévoles toujours aussi motivés.
- ◆ défilé de mode très apprécié...

Un grand merci à toutes et à tous pour votre dévouement.

Meilleurs vœux pour 2018.



Crédit photo: A. MORIVAL



Crédit photo: L. PINET

Club des Anciens

Tous les mardis après-midi nous nous retrouvons à la maison des Associations pour passer un moment convivial. Nous attendons que de nouvelles personnes nous rejoignent.

La porte est ouverte à tous.

Une pensée particulière pour Monsieur JUNET qui est parti en avril et pour Madame MATHE-LIN, notre doyenne, qui vient de nous quitter. Pierre et Marguerite, vous allez nous manquer.

Bonne et heureuse année à tous.

J. CHATARD, A. GIRIN

Thé dansant

L'association des familles de SARCEY organise pour la 2^e année consécutive un thé dansant. Celui-ci se déroulera le dimanche 4 février, un orchestre (Trigones) avec chanteuse se chargera de vous faire danser tout au long de l'après-midi. Venez passer un moment convivial et amical avec nous.

Tarifs de 10€ avec une consommation (8€ en pré vente). À vos agendas !

Infos et réservations : associationdesfamillesdesarcey@hotmail.com ou au 06.99.50.38.99



Crédit photo: L. PINET

Bourse d'hiver

Cette année pour la première fois l'association des familles a organisé une bourse d'hiver. Ce fut un grand succès ! Tous les stands exposants ont été réservés et les visiteurs sont venus nombreux.

Une nouvelle bourse sera organisée le premier dimanche de novembre 2018. Vous trouverez les informations en temps voulu sur la feuille du tilleul.

Le bureau de l'association des familles

Avec ses 2500 ouvrages, sa soixantaine d'adhérents et un nombre de sortie de livres par an passé de 300 à 1100 entre 2000 et 2016, on peut dire que la bibliothèque se porte bien; on ne serait pas fâché qu'il y ait un peu plus d'adhérents, mais, ceux qui sont là lisent de plus en plus, alors, "ne nous plaignons pas!"

Tous les mois de nouveaux livres sont mis en circulation; ce sont soit des achats de nouveautés, soit des livres donnés; (nous en profitons pour remercier les donateurs).

Les « jeudis après-midis contes » se poursuivent une fois par mois et c'est un bon moment que l'on passe avec les enfants de maternelle.



Nos échanges avec la bibliothèque de PONT-CHARRA se font au rythme d'environ deux par an; il y aura un petit décalage cette fin d'année car le centre social a déménagé, ce qui nécessite un peu de temps pour l'installation.

Dans le monde des Lettres l'année 2017 a été marquée par la disparition d'Anne WIAZEMSKY, petite fille de MAURIAC, et celle de Jean D'ORMESSON qui a écrit une quarantaine de livres et qui déclarait: "si avec mes livres, j'ai donné un peu de bonheur aux gens, je n'ai pas complètement perdu mon temps."

De l'un et de l'autre, nous avons plusieurs ouvrages, aussi c'est l'occasion de les faire lire ou relire à nos lecteurs.



Mais, ce qui nous a le plus touchés en cette fin d'année 2017, c'est la disparition de notre chère Madame MATHELIN; nous n'aurons plus le plaisir de la voir à la bibliothèque, dont elle s'est occupée de 1984 à 1992; pendant de longues années, elle a été notre plus grande lectrice, et, si ces derniers temps elle ne se déplaçait plus jusqu'à la bibliothèque, elle continuait à lire avec beaucoup de plaisir; nous regretterons sa douceur, son sourire et sa gentillesse.



Nous vous souhaitons à tous de très heureuses fêtes et une très bonne année 2018.

Maryse PAULUS,
Éliane MONNERY,
Janine APPRIOU

PS: Nous sommes trois à assurer les permanences et à gérer la bibliothèque, aussi une personne supplémentaire serait la bienvenue.

Avis aux amateurs!

LES Z'ARTS C'EST ROI

En 2016-2017, 16 enfants et 12 adultes étaient inscrits.

Notre exposition a eu lieu en mai sur le thème des animaux « 30 millions d'amis, et nous... ».

Nous étions installés cette fois-ci à la Maison des associations.

Les visiteurs, peu nombreux le matin, étaient accueillis par notre grenouille (peinte bien évidemment). Chacun devait suivre le parcours à l'étage dans trois pièces, puis à la salle en bas, pour découvrir les œuvres des petits et des grands.



Crédit photo: D. LESCURE



Crédit photo: D. LESCURE

Les tableaux sur différentes inspirations laissent aussi place au thème, et l'on pouvait admirer les animaux de la ferme, de la jungle, des océans... Que de couleur, et une super décoration.

Merci aux nombreuses adhérentes, et aux parents, qui ont participé pendant 2 jours à l'installation.

Le beau temps ce jour-là nous a permis d'effectuer le tirage de la tombola dans la cour, ce fut un moment de partage plaisant, tout comme le repas pris ensuite ensemble pour terminer cette belle journée.



Crédit photo: D. LESCURE

Pour l'année 2017-2018, nous comptons parmi les adhérents 7 enfants & 16 adultes.

Malheureusement, l'effectif des enfants ayant diminué de plus de la moitié (en-dessous de 10 pour la première fois depuis 11 ans), un cours de 2 heures le mercredi a été supprimé.

Mais cela n'empêche pas de se retrouver dans la bonne humeur, et de fêter anniversaires, naissances et autres bonnes nouvelles...

Vous pouvez également suivre notre parcours toute l'année sur Facebook [Les Z'Arts c'est roi](#) et devenir membre...

Et si cela vous dit, vous pouvez aussi nous rejoindre pour peindre :

- ◆ lundi : 16h30 à 18h30 et 18h30 à 20h30
- ◆ mercredi : 15h45 à 17h45

Contact :

Delphine LESCURE
04.26.65.18.28 ou 06.37.87.38.37
delev@numericable.com



Crédit photo: D. LESCURE

COUTURE

C'est le jeudi 14 septembre que nous avons repris notre activité de 14h00 à 16h00 à la Maison des associations, toujours aussi nombreuses (8 personnes), au côté d'Hélène pour partager son savoir faire, échanger des idées et des conseils parfois si utiles.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour la remise en état de notre grande table, très appréciée pour la coupe de vêtements, la confection de rideaux...

Toute l'équipe des cousettes vous présente ses **meilleurs vœux créatifs pour cette nouvelle année**, que la joie et la bonne humeur soient toujours au rendez-vous.



Contact:
Dominique REBEYROLLE: 04.74.26.86.17.

LOISIRS

DANSE

L'année a bien redémarré pour l'activité Danse avec un nouveau cours de rock enfant qui remporte un grand succès, mais aussi un cours de danse adulte qui ne demande qu'à être découvert.

Pour des raisons d'organisation la date du gala a été modifiée et sera donc le vendredi 6 Juillet à partir de 20h à la salle des fêtes.

Les cours de fitness (step/lia/abdo fessiers) peuvent être intégrés en cours d'année.

Infos et renseignements:
Facebook Sarcey Danse,
associationdesfamillesdesarcey@hotmail.com
06.99.50.38.99

Rappel des cours

- ◆ Maison des associations:
 - lundi: Yoga de 10h15 à 11h15
 - lundi: Rock enfants de 18h à 19h30
 - lundi: Danses de couple adultes de 19h30 à 21h
- ◆ Salle des fêtes:
 - lundi: Step/Lia de 19h00 à 20h00
 - mardi: Pilates niveau 1 de 8h45 à 9h45
 - mardi: Pilates niveau 2 de 9h45 à 10h45
 - mardi: Abdofessiers: de 19h00 à 20h00
 - mercredi: Zumba kids de 14h00 à 15h00
 - mercredi: Zumba ados de 15h00 à 16h00
 - mercredi: Hip hop niveau 1 de 16h00 à 17h00
 - mercredi: Hip hop niveau 2 de 17h00 à 18h30

GYMNASTIQUE

« La gymnastique est la culture régulière du corps, elle est pour lui ce que l'étude est pour l'esprit. »

Venez partager un moment d'activité, d'échange le jeudi de 18h15 à 19h15.

Santé, forme, bien-être



Crédit photo: D. NODARI



Crédit photo: D. NODARI

Contacts:

Dominique NODARI: 04.74.26.88.14

Jocelyne BESSON: 04.74.26.89.36

SARCEY QUAD PASSION TEAM

Après 2 années d'existence, le SQPTeam dresse un bilan positif de sa création. Cette année a été l'occasion de surfer sur la dynamique créée l'année dernière et 2017 a vu se regrouper les membres de l'association à de nombreuses reprises.

L'événement majeur a été la réédition du Festival du Quad; l'association regrette cependant que la météo n'ait pas été au rendez-vous. Le plateau proposé était vraiment à la hauteur avec plus de 10 exposants acteurs du milieu tout-terrain de la région. Nous les remercions ainsi que tous les participants venus braver la pluie et qui nous ont ainsi permis de continuer de croire dans la pérennité de ce projet. Nous réfléchissons pour l'année 2018 pour présenter une nouvelle formule avec un nouveau site d'exposition.



Pour conclure sur ce bilan 2017, le SARCEY Quad Passion Team s'est retrouvé une vingtaine de fois pour s'adonner à sa passion avec notamment : un week-end de 3 jours les menant de Sarcey à la Saône-et-Loire, une randonnée organisée par l'association Au Fil d'Alexis, une autre par l'association Handi Crampons...

Tous les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux; que 2018 vous apporte le meilleur pour vous et vos proches.

Pour différents renseignements, vous pouvez nous contacter : sqpteam@outlook.fr ou 06.77.66.06.20.

Le Président, Guillaume FARGEOT

L'année 2017 a réuni 34 adhérents, dont 6 adhérents de moins de 18 ans.

Le nombre d'enfants inscrits ne nous a pas permis l'ouverture d'une école de tennis bien que le club ait pris contact avec un professeur.

Le 27 janvier, un repas a rassemblé les adhérents et leurs conjoints qui ont, à cette occasion, mis à l'honneur Raymond FAURY pour ses bons et loyaux services à la présidence de notre association.



La présence d'un juge arbitre étant nécessaire à l'organisation des championnats par équipe à domicile, quatre candidates se sont présentées (Martine CHATARD, Sylvie NONY, Sandrine LAROCHE et Chantal THORE) et ont réussi l'examen de juge arbitre, JAE1, courant mars.

Le dynamisme du club perdure et a vu cette année de nombreuses manifestations :

Deux équipes féminines ont participé aux Raquettes FFT. Il s'agit d'une compétition réservée aux joueuses de « non classée » à 30/4, qui n'ont pas l'habitude de faire des tournois. Une équipe a été qualifiée pour la phase régionale qui s'est déroulée le 20 mai au FC LYON. Les filles ont eu le plaisir d'approcher des joueurs qui participaient à l'Open Parc qui s'entraînaient sur le site, comme J-W. TSONGA.



Credit photo: S. LAROCHE

Joueurs et joueuses participent en automne et au printemps aux championnats du Rhône par équipe. Ce sont des rencontres par poules de 6 équipes qui se déroulent le week-end.

Trois jeunes garçons de 12 à 14 ans ont également été engagés dans un championnat par équipe du Rhône.

Le club a organisé son traditionnel pique-nique le 11 juin en le faisant coïncider avec la fête du tennis organisée par la FFT. À cette occasion les terrains étaient ouverts aux non adhérents qui pouvaient s'initier aux jeux de raquettes avec divers ateliers. Nos sponsors étaient invités à l'apéritif.



14 joueuses de SARCEY ont participé au Tie-break des copines, au mois de septembre à CHASSIEU. Cette journée conviviale et intense, organisée par le comité du Rhône a pour principe d'associer une joueuse non licenciée à une licenciée afin de promouvoir le tennis féminin.

Nous remercions nos fidèles sponsors :

- ◆ épicerie « Le monde de Béa »
- ◆ assurance VALANTIN-BERGER MMA
- ◆ auberge des Maronniers
- ◆ assurance RAIMBAULT AXA
- ◆ hôtel restaurant Le CHATARD
- ◆ hôtel restaurant BURNICHON
- ◆ SARL JOMARD
- ◆ carrosserie DE SAINT JEAN
- ◆ Home Style France
- ◆ Prisma Flex
- ◆ NOISETTE maçonnerie

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018 et vous invitons à nous rejoindre lors de nos diverses manifestations.

Contact:

Chantal THORE (Présidente): 06.79.47.53.58 / mc.paulus@wanadoo.fr

L'ouverture de la chasse 2017/2018

La chasse a ouvert cette année le 10 septembre 2017 avec l'organisation de battues et depuis 3 chevreuils ont été prélevés par Yves LAROCHE Jean VARINARD et Jean-Pierre BONHOMME.

Le petit gibier lui a ouvert le 8 octobre 2017 et fermera le dimanche 7 janvier 2018.

Des battues aux sangliers et aux nuisibles seront organisées les samedis et dimanches jusqu'au 28 février 2018.

Garde assermenté

Depuis le mois d'octobre 2017, Nicolas GIRIN est le nouveau garde agréé par la Préfecture du Rhône.

Il a, entre autres missions, la surveillance du territoire et la destruction des animaux nuisibles et cela pendant toute l'année.

Dégâts dans les poulaillers

Si vous subissez des dégâts comme déjà malheureusement plusieurs Sarceyrois pensez à les déclarer cela nous permettra le classement « nuisible » de certaines espèces.

L'ensemble du bureau est à votre disposition pour vous aider dans la démarche administrative.



Crédit photo: JP RAY

Concours de pétanque

Notre concours de pétanque du 24 juin 2017 a encore été une grande réussite et pour 2018, réservez dès à présent votre vendredi 22 juin à partir de 19h00. Un grand remerciement à tous les bénévoles.



Crédit photo: JP RAY

Forum des associations

Comme d'habitude, la société de chasse était présente ce samedi 2 septembre 2017.

Les échanges et explications rassurantes de Claude PINET ont été appréciés.

Repas de chasse

Le 5 février 2017 lors de notre traditionnel repas notre président Claude PINET a été mis à l'honneur, une médaille lui a été remise en récompense de 22 ans de présidence par monsieur Franck DUMOULIN, administrateur à la fédération de chasse du Rhône, en présence de monsieur le Maire et de l'ensemble du bureau.



Crédit photo: A PINET

Le dimanche 4 février 2018 dès 12h00 sera la date de notre prochain repas entre chasseurs et propriétaires.

Nous comptons sur votre présence à tous.

Le bureau et l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une très bonne année 2018.

BATTERIE FANFARE JOUX-SARCEY-VIOLAY

La Batterie fanfare JOUX-SARCEY-VIOLAY regroupe une trentaine de musiciens de tous âges, issus de nos trois villages et des communes environnantes. De début septembre au 14 juillet, nous nous réunissons pour répéter 3 vendredis par mois en alternance dans nos trois communes.

Pour cette année écoulée, nous avons assuré une dizaine de manifestations en commençant par les fêtes des classes de nos villages ainsi que celles de TARARE, ANSE, ST GEORGES-DE-RENEINS, ST POLOQUES.... Nous avons aussi joué cette année à SARCEY pour la fête du foin.

La Batterie fanfare a organisé la soirée du 25 août avec le concours de la municipalité. Cette année, vous étiez très nombreux à partager un plateau repas sur la place de la mairie. Après la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, la soirée s'est terminée dans la convivialité autour de la buvette.

Nous vous donnons donc rendez-vous fin août 2018 pour passer un moment convivial. Le bénéfice de cette soirée permet de financer l'école de musique et l'achat d'instruments. Merci à tous.

L'école de musique a fait sa rentrée début octobre avec des cours de clairon, de trompette d'harmonie, de tambour, de tuba et de saxophone. Les cours regroupant une dizaine d'élèves, se déroulent à JOUX et à SARCEY. Ils sont ouverts à tous et comprennent l'enseignement du solfège et d'un instrument. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre, un peu de renfort sur notre commune nous ferait du bien.

Espérant vous procurer d'agréables moments de détente dans la joie et la bonne humeur par nos interprétations, la Batterie Fanfare vous souhaite une très belle année 2018.

COMITÉ DES FÊTES



Fête de la St Jean le samedi soir, ambiance assurée avec les Binchrock de ... SARCEY



Les manifestations proposées par le Comité des Fêtes de SARCEY, la randonnée pédestre "la Sarceyroise", l'animation de la Fête du village avec la fête du foin à la St Jean, le 8 décembre avec le défilé des lampions et la soirée familiale au profit du Téléthon, sont des rendez-vous annuels. Elles ne pourraient avoir lieu sans la participation d'autres associations et les coups de mains de personnes qui nous rejoignent fidèlement tous les ans. Nous les en remercions grandement.

La randonnée a battu tous les records avec 2040 marcheurs. Comment avons nous fait pour ne pas être dépassé par le nombre, un surcroît de bonne humeur, sûrement, des initiatives prises ici et là, un pré supplémentaire qui s'ouvre au flot de voitures pour le stationnement, les fournisseurs sollicités pour réapprovisionner les stocks, l'équipe cuisine qui lâche les fourneaux pour désembourber les véhicules imprudents, etc., etc. et cela fonctionne. D'autant qu'en plus, cette année nous avons opté pour une réduction des déchets, assiettes compostables, verres réutilisables avec la contrainte d'organiser et de veiller au tri. Nous avons été complimentés pour cela, bien qu'il faille toujours compter notre petit lot de mécontents.

La fête du Foin, il a fait bien chaud! Est-ce la raison pour trouver si peu de monde dans les rues du village lors du défilé ? Le Jambon au foin a ses fidèles, le nombre de repas est équivalent aux années précédentes, le public s'est relayé l'après-midi tout en cherchant l'ombre. Un grand merci encore à ceux qui ont dépensé leur sueur au feu et au foin. L'idée de faire la démonstration de la fenaison avec les chevaux pour animer la fête du village a germé dans notre tête lors d'une rencontre avec Jean BISUEL en 2008, relayée puis amplifiée avec le soutien d'autres associations. Après, il faut poursuivre, durer, inventer, se renouveler, je n'apprends rien à personne.

L'année prochaine sera l'occasion d'une pause, le lieu va être chamboulé par le chantier de la nouvelle école. En 2019, nous imaginerons une nouvelle organisation de la fête du Foin.

Le 8 décembre, tous les lampions étaient allumés, mais le vent et la pluie en ont décidé autrement, tant pis pour le défilé. En hâte, parents et enfants ont rejoint la salle des fêtes. Les Frères PANINI (Compagnie Ilya), tout droit venus d'Italie ou presque (de DIJON), compères acrobates, jongleurs, illusionnistes nous ont montré qu'ils savaient presque tout faire même pas très bien, selon leurs dires, mais avec talent.



A propos de la Fête de la St Jean, le troisième week-end de juin, en 2018, la Fête du village prendra cette année une nouvelle forme avec une soirée spectacle de magie et grande illusion le samedi.

Le dimanche, Jour Atout Jeux, ou le jeu dans tous ses états, de société ou pas, connus ou surtout pas, d'intérieur mais pas seulement, anciens et traditionnels ou vidéo, de stratégie, d'habileté... un jour d'abord et surtout pour s'amuser.

Le comité des Fêtes

CLASSES EN « 6 »

La Nouvelle 6 tire sa révérence

En tout premier lieu, nous tenons à remercier la Classe en "7" pour nous avoir autorisés à participer à leur fête des Classes et permis de défiler avec eux.

Afin d'« enterrer » l'année 2016 en beauté, nous voulions marquer le coup et partir en grande pompe. Après maintes réunions, pour trouver l'idée, les costumes et concevoir les plans, il nous a fallu de nombreux samedi et dimanche pour parvenir à achever notre char.

Et le 29 avril, jour des classes, nous avons dévoilé aux classards et aux Sarceyrois, « Notre Dame-des-6 ». Ce bâtiment était destiné à partir en fumée avec les chars de la Classe en "7", mais nous n'avons pu nous y résoudre.

Maintenant, cet édifice coule une retraite paisible à la campagne dans les environs de THIERS et sert d'abris à des chèvres naines.

Merci à tous, et à bientôt pour notre vente de boudins.



CLASSES EN « 7 »



Une dynamique s'installe

L'échéance 2018 approchant, les conscrits de la « 8 » commencent à serrer les rangs pour se mettre dans la meilleure formation possible pour une réussite totale de leurs classes.

Elles auront lieu le samedi 28 avril prochain avec pour thème : « Les pays du Monde ». Le village sera envahi par des « classards » méconnus car originaires de contrées étrangères dont certaines très éloignées de notre village. Si la France figure bien dans le panel des pays annoncés d'autres plus lointains seront aussi représentés. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour admirer nos tenues originales.

Afin de préparer au mieux les festivités qui se profilent, les conscrits se sont retrouvés à plusieurs reprises avec à chaque fois plus d'une trentaine de personnes présentes.

L'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 22 septembre a été précédée de différentes réunions préparatoires. Les manifestations, désormais traditionnelles, ont été évoquées : le repas printanier du 2 avril ainsi que la journée plein air « à l'étang de Martine », le 11 juin dernier. En plus cette année, nous a été confiée la gestion des buvettes des classes en « 7 ».



Au cours de cette assemblée un bureau élargi a été constitué. Après un renouvellement de la confiance aux dirigeants en place Jérôme VIGNON, président, Babeth MAGNIN secrétaire, René SUBRIN trésorier et Jean-Claude THORE vice-président. Deux nouveaux membres, Stéphanie BISSUEL-VIAL, adjointe au secrétariat et Alain MORIVAL, adjoint à la trésorerie sont venus les seconder.



La collaboration avec les conscrits de la « 7 » pour le déroulement de la journée des classes et l'organisation de la soirée du Beaujolais a bien fonctionné. Ce furent de belles réussites et également l'occasion de faire découvrir la tenue des « 8 » avec tablier et canotier. L'ensemble a aussi servi pour « Les dimanches huîtres et foie gras » des 3, 10 et 17 décembre 2017.

Outre la journée des classes, l'année 2018 verra l'organisation du repas de printemps, le 11 mars et une préparation inédite pour les classes quelques jours avant la date des festivités !!

Un appel est lancé aux personnes nées une année en 8 qui ne se seraient pas encore manifestées et qui désireraient participer aux classes 2018, elles doivent se faire connaître en appelant Jérôme VIGNON au 06.22.40.08.98, René SUBRIN au 06.70.93.20.72 ou Alain MORIVAL au 06.16.42.84.99.

En attendant toutes les manifestations et réjouissances qui vont avoir lieu, l'Amicale des classes en « 8 » vous remercie pour votre fidélité et votre présence lors de ses sollicitations et manifestations. Elle compte sur vous pour que l'année qui s'annonce soit une réussite encore plus éclatante !

Elle vous souhaite une très très bonne, heureuse et pétillante année 2018.

Le Bureau de l'Amicale des classes en « 8 ».

CLASSES EN « 0 »

Afin de financer la prochaine fête des classes qui aura lieu en 2020, les conscrits ont projeté plusieurs manifestations. Ils se sont retrouvés le dimanche 11 juin 2017 pour une vente de tripes, gâteaux et boissons, place de la mairie, à l'occasion des élections présidentielles.

Cette manifestation, par une journée très ensoleillée, fut une réussite. Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont participé à cette vente.

Une autre date est prévue, ce sera le dimanche 18 mars 2018. Cette fois, ce sera une vente, au centre du village, de choucroute sur précommande ou à acheter sur place.

Le 1^{er} mai 2018, une journée conviviale entre conscrits et conscrrites est programmée. Nous en reparlerons.

Enfin, nous saluons la mémoire de deux fidèles conscrits qui nous ont quittés en 2017, Thierry LAGARRIGUE, et Mme Marguerite MATHELIN, doyenne de notre classe et de notre village.

Bonne année 2018 à tous et à toutes. Vive la « 0 »!

Le président, Nicolas GIRIN



CLASSES EN « 9 »

L'amicale des « tout neuf » organise pour la première fois une vente de choucroute à emporter. Celle-ci se déroulera le dimanche 28 Janvier sur la place de la bascule. Nous serons heureux de vous retrouver autour d'un verre de 8h à 13h.

Pour tout conscrit de la "9" qui ne s'est pas encore fait connaître et qui souhaite partager ces bons moments avec nous, n'hésitez pas à contacter Laura PINET au 06.99.50.38.99.

On compte sur vous pour que cette fête des classes de la 9 soit une des meilleures. Vive la « 9 »!

La composition du bureau de la 9:

- ◆ Président : Harold GOUJON
- ◆ Vice-président: Thibault CORNU
- ◆ Secrétaire: Clémence SUBRIN
- ◆ Vice-secrétaire: Laura PINET
- ◆ Trésorière: Josette BLET-CHARAUDEAU
- ◆ Vice-trésorière: Eva CASTRO



AGENDA 2018

JANVIER

- 14 : Vœux de la Municipalité
- 27 : Ste Barbe Pompiers BULLY (BULLY)
- 28 : Vente de choucroute

FÉVRIER

- 4 : Vente de boudins
- 4 : Repas de la Chasse
- 4 : Thé dansant
- 26 : Randonnée « la Sarceyroise »

MARS

- 3 : Couscous Aide & Fraternité (ST LOUP)
- 10 : Boules: Coupe du « Cadet Mathelin »
- 18 : Vente de choucroute

AVRIL

- 7 : Concours de belote
- 22 : Vide-grenier
- 22 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe
- 28 : Fête des Classes
- 29 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe

MAI

- 6 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe
- 8 : Commémoration de l'armistice
- 20 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe
- 27 : Tennis: Championnat du Rhône/équipe

JUIN

- 10 : Fête du Tennis
- 16-17 : Vogue de la Saint Jean
- 18 : Fête « Atout Jeu »
- 22 : Concours de pétanque
- Kermesse de l'école*

JUILLET

- Boules: Concours « JOMARD/ROCHE »*
- 6 : Gala de la Danse
- 22 : Boules: Concours « JUNET bois »

AOÛT

- 18 : Concours de chevaux de trait
- 25 : Boules: Concours « CHATARD »
- 26 : Boules: Concours de la Municipalité

SEPTEMBRE

- Forum des associations*
- 15-16 : Journées européennes du Patrimoine
- 29 : Festival du quad

OCTOBRE

- Tennis: Championnat du Rhône/équipe (+35)*

NOVEMBRE

- Tennis: Championnat du Rhône/équipe (+35)*
- 11 : Commémoration de l'armistice
- 17 : Soirée Beaujolais nouveau
- 25 : Repas des Aînés

DÉCEMBRE

- 8 : Fête des Lumières / Téléthon
- Vente d'huîtres et foie gras*



Mairie de SARCEY
233 rue Centrale
69490 SARCEY
Tél. 04.74.26.86.55
Fax : 04.74.26.85.66
mairie.de_sarcey@numericable.com
www.sarcey-69.fr